RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Au cœur de l'action sociale

Emergence-s

Association d'actions sociales

Edito du Président

Difficile de résumer 2022 en quelques mots, tant l'année fut dense : en prise directe avec l'actualité, Emergence-s a su, appuyée sur ses valeurs, son expérience et son agilité, s'ancrer comme un acteur essentiel de l'adaptation des politiques sociales et médico-sociales sur son territoire. Pourtant, sous le joug des aléas sociétaux, notre structure a révélé des fragilités qu'il nous faut rapidement corriger.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration, toujours plus impliqué autour de ses six commissions transversales, a été en contact fréquent avec les interlocuteurs politiques et institutionnels d'Emergence-s. Il en a été ainsi pour l'accueil des populations déplacées d'Ukraine et, en lien avec les réseaux associatifs, pour la défense de l'inconditionnalité de l'accueil dans les centres d'hébergement ou de l'attractivité salariale de nos métiers.

Sous son impulsion, la feuille de route du CODIR a été renouvelée. Elle a permis la mise en œuvre d'un plan d'action structurant capable d'adapter l'association aux aléas conjoncturels :

La nouvelle organisation en pôles métiers a été finalisée, le CPOM de l'hébergement a fait l'objet d'un important travail d'élaboration, le projet pour la réhabilitation des Cèdres a progressé, l'extension de la pension de famille des Tilleuls est achevée et le rapprochement avec Inser Santé en voie de concrétisation.

Pourtant, notre situation financière a été impactée : la transformation de l'offre d'hébergement, l'inflation sur les prix de l'énergie et des matières premières, les revalorisations salariales insuffisamment compensées, la perte d'une activité sur le pôle justice et l'insuffisance des ventes de nos chantiers d'insertion ont fragilisé notre résultat d'exploitation.

C'est pourquoi, à l'approche du terme de son projet stratégique quinquennal, du renouvellement de ses habilitations et de la signature du CPOM, Emergence-s va devoir évaluer ses actions, son organisation et faire évoluer son modèle économique.

Mais cela, c'est le travail des mois à venir...

François BASSET

Président d'Emergence-s

Sommaire

Pôle hébergement logement p.7

Pôle santé p.27

Pôle insertion socioprofessionnelle p.35

Pôle justice p.47

La vie associative p.53

Une association au service des personnes en difficulté sociale

Emergence-s est une association de loi 1901 qui a pour mission principale d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté sociale, présentant des vulnérabilités complexes, sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité et de religion. Au fil des années, l'association a élargi ses propositions d'accueil et d'accompagnement à une plus grande diversité de public. Elle assure une capacité d'adaptation et de développement pour répondre aux besoins nouveaux du territoire. L'association assure aujourd'hui son action dans une démarche globale, transversale, de prévention et d'insertion.

Nos missions

Assurer une veille sociale

Accueillir – héberger – loger

Soigner et faciliter l'accès aux soins et à la santé

Faciliter le retour à l'emploi

Favoriser l'insertion des personnes sous main de justice

Assurer des prestations à caractère social

Emergence-s en résumé

3200 personnes accompagnées en moyenne

3 territoires d'intervention

9 sites d'implantation

+500 places (hébergement / logement adapté)

322 salariés dont 118 salariés en insertion

35 bénévoles

Le mot du Directeur Général

En 2022 Emergence-s s'est attachée à l'intégration et à la montée en charge des activités initiées l'année précédente : le déploiement du Service Prévention Enfance et Parentalité ; la consolidation du CPCA, le renforcement de nos dispositifs de premier accueil, ou bien encore la duplication du dispositif Prév'en Caux sur le territoire rouennais.

Cette année a été fortement marquée par l'implication d'Emergence-s dans les dispositifs d'accueil, hébergement, logement et soins des réfugiés ukrainiens dont vous trouverez un descriptif détaillé dans ce rapport d'activité.

Sous l'impulsion de Comité de Direction, chacun des pôles métiers a pu se déployer en valorisant ses spécificités tout en maintenant une coopération transversale :

Le pôle hébergement-logement a concrétisé la transformation de l'offre d'hébergement voulue par l'état en développant l'hébergement diffus et de nouvelles places pour les personnes rencontrant des vulnérabilités persistantes et améliorant l'ensemble de ses procédures d'accompagnement.

Le pôle santé a développé ses capacités d'innovation et d'aller au-devant des publics les plus vulnérables en renforçant ses équipes mobiles et son dispositif LHSS hors les murs.

Le pôle insertion socioprofessionnelle a été retenu pour coordonner les dispositifs innovants « premières heures en chantier » et « Convergence » sur le territoire de la métropole rouennaise.

Le pôle justice s'est structuré autour de son expertise incontestable sur l'accompagnement des publics sous-main de justice et son implantation territoriale reconnue.

La dynamique générée par la création d'une direction de territoire en Pays de Caux a été reconnue par la DIHAL qui a désigné le Domaine des Tilleuls comme site pilote. Nous en sommes très fiers.

Mais les évolutions du monde nous obligent à une rigueur accrue de notre gestion financière et l'optimisation de notre patrimoine immobilier. Tous nos projets devront désormais être analysés sous ces prismes.

Je vous souhaite de prendre plaisir à la découverte de ce rapport d'activité, et remercie l'ensemble de ses contributeurs.

Olivier ADAM

Directeur Général

Zoom sur les grands dossiers 2022

Sur la métropole rouennaise

Réhabilitation des Cèdres

Les locaux des Cèdres sont vétustes et ne sont plus aux normes. Les espaces sont mal adaptés aux activités qui y sont pratiquées et le site, entouré de son enceinte murale, est replié sur lui-même.

Pour répondre aux évolutions environnementales et sociales mais aussi saisir des opportunités de développement, la transformation des Cèdres est devenue indispensable.

Emergence-s s'appuyant sur les compétences de Croix Rouge Habitat a engagé en 2022 de nombreuses études techniques et économiques. Leurs conclusions seront rendues en 2023 et détermineront la faisabilité de ce projet.

Lancement d'une étude pour l'évolution de l'URAS

L'URAS a été créée en 1995. Ce CHRS héberge des publics très vulnérables dans une approche de réduction des risques et des dommages. Son projet social considéré comme précurseur est aujourd'hui fortement interrogé par l'objectif de fluidité recherché par l'état.

Il fallait donc engager une étude approfondie pour mettre cet établissement en conformité, tout en sécurisant les publics qui y sont accueillis. Celle-ci a été lancée à l'été 2022 et permettra d'envisager sa transformation.

Coordination de 1ères heures en chantier et Convergence

A destination des publics les plus éloignés de l'emploi, ces deux dispositifs expérimentaux ont été amenés par Convergence France sur la métropole rouennaise à la fin de l'année 2021.

Expérimentée dans l'encadrement de chantiers d'insertion et l'accompagnement des plus précaires, Emergence-s a été choisie pour les coordonner.

Consistant à favoriser une accessibilité progressive vers l'insertion professionnelle et à renforcer l'accompagnement social des salariés en parcours, 1ères heures et Convergence ont démontré leur pertinence.

Les temps forts de l'année 2022

Janvier

> Signature de la convention pour le rapprochement entre Emergence-s et Inser Santé.
> Accueil de l'équipe d'un Chez soi d'Abord, le Lien devient une structure d'orientation du dispositif

Février

> Lancement de l'expérimentation RPIB et Prév'parentalité
> Court métrage FAB « Ici et maintenant »
> Lancement de l'action Prév' en Seine
> Coordination par le RSP d'une collecte de produits d'hygiène menstruelle dans plusieurs communes de la MRN

Mars

> Lancement de Convergence et Premières Heures en Chantier
> Ouverture de l'accueil de jour et hébergement d'urgence des déplacés Ukrainiens
> Lancement des travaux de l'extension des Pensions de Famille de Grémonville

Avril

> Lancement du site internet
> Lancement et mise en application de la nouvelle organisation d'Emergence-s
> Convention de la phase 2 sur le projet de réhabilitation des Cèdres
> Signature d'une convention avec l'UC-IRSA (bilan de santé)

Mai

> Fin des Enquêtes Sociales Rapides
> Signature d'une convention avec le Dr Luder : médecin coordinateur des LHSS positionnés aux Tilleuls
> Organisation par le RSP d'une journée de sensibilisation sur la précarité menstruelle

Juin

> PDALHPD – mise en œuvre de la réforme
> Lancement du premier journal interne
> Finalisation de l'auto-diagnostic du CPOM
> Lancement de l'étude sur l'évolution de l'URAS

Un Chez-soi d'abord
Rouen Métropole

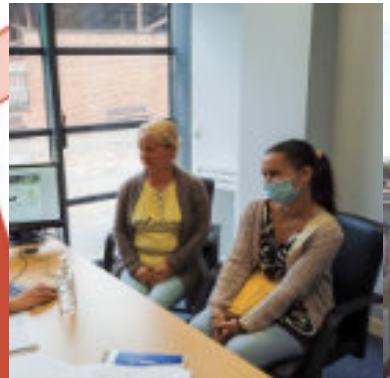

Zoom sur les grands dossiers 2022

Sur le territoire Yerville Yvetot

Les travaux pour l'extension de la pension de famille du Domaine des Tilleuls

Dans une volonté de contribuer à renforcer l'offre de logements adaptés en Seine-Maritime, Emergence-s a été retenue en 2020 pour une extension de 10 logements au Domaine des Tilleuls.

La gestion immobilière du projet a été confiée au foyer Stéphanais. Emergence-s anime et gère l'accompagnement des publics qui en bénéficieront.

Les travaux d'aménagement ont débuté en début 2022 et seront achevés au premier trimestre 2023. Finalement 11 logements seront proposés à la location, 7 en pension de famille et 4 en résidence accueil

Le rapprochement avec l'association Inser Santé

L'année 2022 aurait dû aboutir à la fusion de nos deux associations. Mais les retards pris par le Conseil Départemental 76 pour communiquer l'appel à projets départemental pour l'insertion ont différé notre calendrier.

Ainsi, les travaux impulsés par le comité de pilotage réunissant les deux associations ont permis d'œuvrer à l'interconnaissance des équipes, penser la future organisation et répondre aux appels à projets, pour être prêts à engager le processus dès que la réponse du département sur le périmètre de notre agrément sera connue.

ABRI Caux, un service de premier accueil mobile

L'évolution de l'offre d'hébergement imposée par l'état a eu pour conséquence l'externalisation de l'accompagnement par un renforcement des structures de premier accueil.

Ainsi, le Domaine des Tilleuls a proposé un dispositif de premier accueil innovant : mobile et adapté aux spécificités des territoires ruraux. Il apporte une réponse concrète aux personnes précaires signalées par les communes d'un large périmètre situé entre Seine et Mer.

Juillet

> Déploiement du projet restauration collective
> Obtention d'un financement complémentaire de l'ARS Normandie permettant de développer l'activité de l'équipe mobile LHSS

Août

> Accueil de la première femme en placement à l'extérieur
> Signature de la contractualisation 2022-2024 avec l'ARS Normandie concernant les diverses actions portées par Emergence-s

Septembre

> Création de service gestion locative
> Visite de la DIAHL au domaine des Tilleuls
> Lancement de l'intermédiation locative du dispositif Ukraine
> Visite de conformité des Lits d'acceuil médicalisés par l'ARS Normandie : conformité validée

Octobre

> Commission de sécurité : la levée des réserves sur le domaine des Tilleuls
> Renouvellement du Comité Social et Économique (CSE)

Novembre

> Ouverture de l'accueil de jour et du service premier accueil des Tilleuls
> Signature du protocole départemental de prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

Décembre

> Report de la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour le pôle hébergement-logement
> Lancement du système d'information en ressources humaines - Kelio

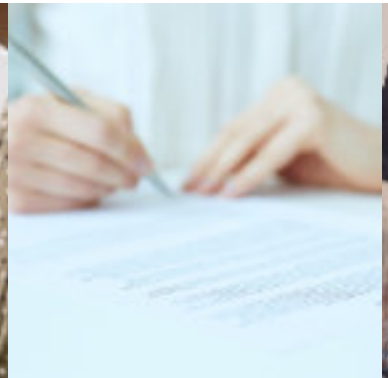

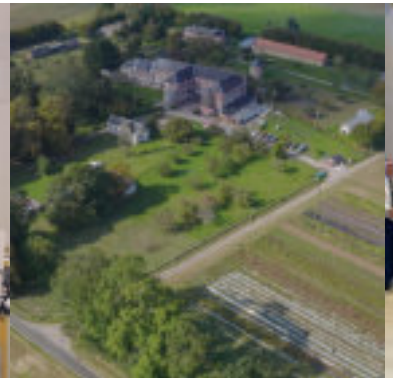

Les évolutions de nos activités

Sous l'impulsion des évolutions sociétales et des politiques publiques, notre organisation et nos activités se transforment.

A l'image de la transformation de l'offre d'hébergement engagée par l'État dans le cadre du plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), visant à améliorer la fluidité des parcours d'hébergement par l'accès au logement, les activités d'Emergence-s engagent une mue structurelle.

Ainsi, Emergence-s a engagé en 2021 une transformation profonde de son organisation basée sur quatre principes essentiels :

Lisibilité : en structurant son offre de service en quatre pôles indépendants mais interactifs, Emergence-s clarifie ses missions aux yeux des partenaires et habitants de ses territoires d'intervention. Cette simplification accompagnée d'un plan de communication modernisé permet de sensibiliser chacun à nos actions et renforcer notre attractivité.

Ouverture : être en veille sur les évolutions sociales et sociétales, mutualiser nos combats, développer de nouveaux partenariats, aller vers les populations les plus vulnérables : Emergence-s sort de ses murs et irrigue sur son territoire. Elle partage son expertise et s'enrichit du savoir de nouveaux partenaires. Pour les publics qu'elle accompagne, c'est l'élargissement du champ des possibles et la réappropriation de l'environnement.

Efficacité : de l'obligation de moyens à la culture du résultat, il s'agit de retrouver le sens même de notre mission d'accompagnement : celui de recouvrer pour chacun le pouvoir d'agir sur sa vie. Le concept de « coordination de parcours » prend corps et accroît significativement nos résultats d'insertion. En parallèle, notre modèle économique doit être adapté : de la gestion à l'agilité, de la dépendance à l'hybridation, de la maintenance à l'investissement.

Innovation : diversifier nos actions, sortir de la logique unique de délégation de services publics et reprendre l'initiative sociale. Cette stratégie valorisante et motivante permet en outre de sécuriser et de favoriser l'évolution des emplois et des carrières dans un contexte d'érosion des financements publics. Elle invite à l'évaluation permanente et à l'amélioration continue de nos pratiques. Et surtout, elle permet d'apporter des réponses plus fines, plus adaptées aux besoins et difficultés des personnes en situation de précarité.

Traduction, pôle par pôle :

Pôle hébergement-logement : le regroupement de l'hébergement, du logement adapté et du logement accompagné au sein d'une même direction marque la volonté d'Emergence-s d'inscrire son action en cohérence avec la politique du logement d'abord. La trajectoire de la transformation impulsée par l'État va se traduire dans les années à venir par une spécialisation des collectifs :

> **FAB** : grands précaires ;
> **URAS** : publics vulnérables et vieillissants ;
> **Sources** : publics jeunes et sous main de justice ;
> **Cèdres** : hommes isolés, femmes et familles ;
> **Tilleuls** : publics mixtes issus de milieux ruraux.

Le développement significatif du diffus (90 places en 2023) et du logement adapté telle que la création d'une extension de la pension de famille et résidence accueil aux Tilleuls, le déploiement décloisonné de nos dispositifs d'accompagnement mobiles sur l'ensemble du territoire (Service Prévention Enfance et Parentalité, Accompagnement Vers et Dans le Logement...) complètent cette logique .

Pôle Accompagnement Prévention Soins : le réseau santé précarité s'étoffe et développe une créativité remarquée : dépistages précoces, vieillissement prématuré, précarité menstruelle... : autant de réponses pertinentes à des sujets jusqu'alors peu considérés auprès des publics en grande précarité. Les Lits Halte Soin Santé se développent désormais dans une perspective « hors les murs » grâce au déploiement d'équipes mobiles sur lesquels l'expérience d'Emergence-s est reconnue. Après s'être longtemps investi dans le programme territorial de Santé Mentale, Emergence-s est récompensée en devenant porteur et premier administrateur du GCSMS « Un Chez Soi d'Abord », dispositif visant à la réhabilitation de personnes précaires atteintes de pathologies mentales par l'accès au logement.

Pôle Insertion par l'Activité Economique : Après avoir rencontré des difficultés pour insérer ses salariés en transition dans l'emploi durable, les taux de sorties positives dépassent désormais les 60%. Ces résultats sont notamment dus à l'investissement fort d'Emergence-s dans le dispositif SEVE Emploi qui dynamise l'ouverture des chantiers d'insertion vers le monde de l'entreprise. Dans le même temps, les dispositifs « premières heures et Convergence » permettent de renforcer significativement l'accompagnement des publics les plus fragiles vers l'emploi et nous conduisent à élaborer des parcours coordonnés avec d'autres structures d'insertion par l'activité économique du territoire.

Pôle justice : la création de ce nouveau pôle métier s'impose par l'augmentation forte de nos activités en lien avec le tribunal et le secteur carcéral. Il permet de structurer et mettre en cohérence plusieurs activités jusqu'alors disséminées sur plusieurs services : travaux d'intérêts généraux, placements extérieurs, service socio-judiciaire et plus récemment l'antenne rouennaise du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Cette dernière activité est emblématique de notre principe d'ouverture : si Emergence-s en est un contributeur essentiel, ACORES (nom donné par le consortium porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie au CPCA) est partenarial et interdépartemental.

Pôle hébergement-logement

Plus qu'un hébergement, un lieu de vie...

La veille sociale – Les équipes mobiles (Le Lien / ABRI Caux)

Les chiffres clés du Lien

215 Nombre de personnes suivies

11 /mois Temps de suivi moyen

3 /années Temps d'errance des personnes en moyenne

25,1% Femmes

74,9% Hommes

Tranche d'âges

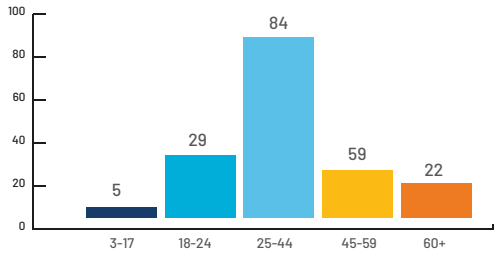

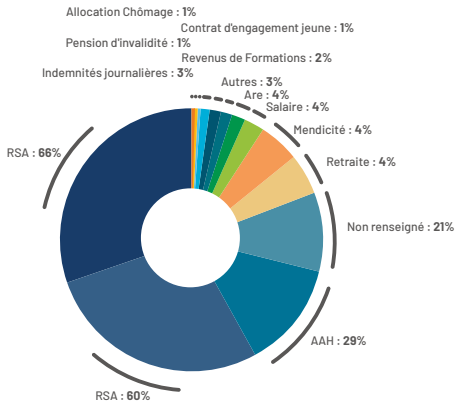

Temps de suivi

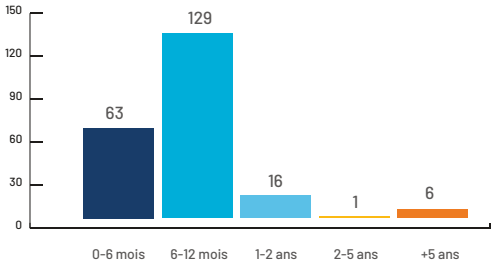

Temps d'errance

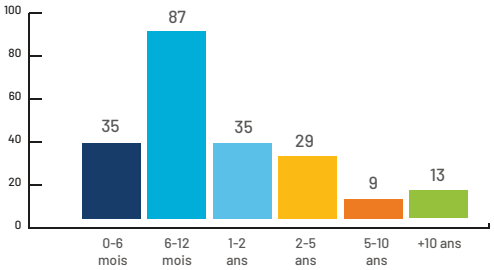

L'année 2022 marque le renforcement des dispositifs mobiles d'Emergence-s

Le renforcement des activités d'accompagnement des publics en grande précarité au sein des dispositifs de premiers accueils de l'association Emergence-s, s'articule en cohérence autour des deux orientations politiques suivantes :

1. Notre projet stratégique associatif inscrit l'accompagnement des publics les plus vulnérables au cœur de nos métiers et priorise le déploiement de nos compétences au sein du territoire seinomarin dans une logique d'aller vers et d'accueil de proximité.

2. La transformation de l'offre d'hébergement modifie l'approche de l'accompagnement social des populations sans domiciles orientées vers les places de mise à l'abri en l'« externalisant » sur les dispositifs de premiers accueils.

L'année 2022 est marqué par l'attribution d'un renfort significatif de la part de la DDETS 76 des équipes d'Emergence-s, à savoir :

- **Pour le dispositif du Lien, un renfort d'un équivalent temps plein supplémentaire (soit une équipe de 5.5 ETP)**

En tant que premier maillon de la veille sociale, le Lien joue un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans-abri qui ne sollicitent pas ou plus les services de droit commun (domiciliation, soins, hébergement, etc.), en « allant vers » ces personnes, en favorisant leur accès aux droits et en amorçant un parcours d'insertion. Pour rappel, le périmètre d'intervention du Lien est l'UTAS de Rouen et l'UTAS des Boucles de Seine

- **Pour le dispositif ABRI Caux, un renfort d'un 0.80 équivalent temps plein supplémentaire (soit une équipe de 2 ETP)**

Créer une offre de service hybride composé d'un accueil de jour couplé à un service de premier accueil sur le territoire yvetotais est l'objectif de ce renfort. Plus précisément, ce projet vise à proposer une réponse mobile comme une ressource des acteurs du territoire, pour déployer des modalités d'intervention au plus près des situations détectées comme précaires. Il n'existe pas à ce jour de service de 1er accueil au sens SAO-AHI sur ce territoire. Emergences propose dans la nouvelle offre d'hébergement de créer sur le site des Tilleuls un service de 1er accueil et de transformer l'action innovante d'ABRI Caux en un accueil de jour adapté à la spécificité du monde rural et répondant à la mission définie pour les accueils de jour. Son adossement à un service de 1er accueil permettrait de recevoir les ménages, de réaliser une 1ère évaluation sociale et transmettre si besoin des demandes d'hébergement au SIAO 76, en prenant en compte le niveau de priorité.

La veille sociale – Les équipes mobiles (Le Lien / ABRI Caux)

Vers la dématérialisation du suivi des parcours et de l'activité : le logiciel MANO, un service gratuit dédié aux professionnels de maraude

Au second semestre 2022, l'équipe du Lien s'est munie du logiciel MANO dans le cadre de son activité de rue. Créé par l'association AURORE, cet outil est un service gratuit dédié aux professionnels de maraude et de lieux d'accueil, sous la forme d'une application smartphone, permettant un suivi de l'activité en dématérialisant les dossiers usagers et en créant des statistiques d'activité.

Financé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et le guichet « Transformation numérique des écosystèmes » du plan France Relance, les fonctionnalités de MANO ont été conçues par ses utilisateurs. Le logiciel renforce la continuité de suivi au cœur du travail des maraudes et des lieux d'accueil et permet une informatisation ainsi qu'une sauvegarde des dossiers dans un contexte de protection des données.

Le Lien expérimente ce nouvel outil qui vise à retranscrire visuellement l'ensemble des actions, accompagnements réalisés au quotidien par l'équipe.

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Les chiffres clés

1307 personnes hébergées (au moins une fois sur les CHRS)

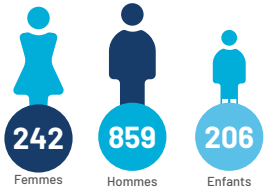

Nombre de nuitées globales

137 417 nuitées

Hébergement d'urgence

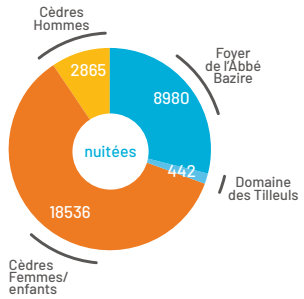

Hébergement d'insertion

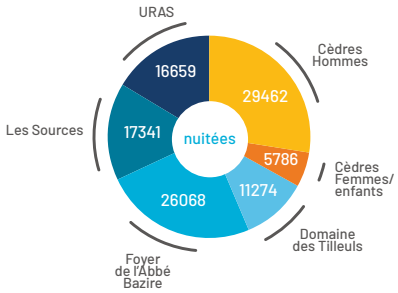

Répartition des places d'insertion (collectif/diffus)

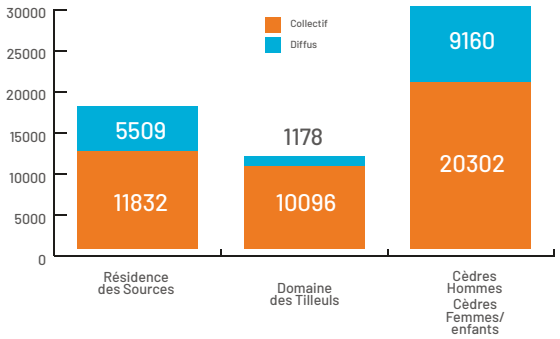

Les points marquants

Emergence-s décline sa transformation de l'offre d'hébergement en cohérence avec le PDALHPD.

En 2021, l'Etat a engagé une réforme de l'offre d'hébergement des personnes défavorisées, fortement orientée vers les politiques du logement d'abord, avec pour finalités l'augmentation de la fluidité des parcours au sein des dispositifs d'hébergement et le renforcement des dispositifs d'urgence et/ou hors les murs, en vue d'absorber l'augmentation des personnes sans solution d'hébergement recensée sur le territoire.

Inscrite dans le cadre du Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) de Seine-Maritime, la mise en œuvre de cette réforme, validée en 2021, s'étalera sur deux années pleines (2022 – 2023)

Les nouvelles orientations du PDALHPD marque un tournant sur l'offre d'hébergement de l'association Emergence-s. Après une refonte des modalités organisationnelles d'attribution des places avec l'arrivée des commissions territoriales uniques animées par le SIAO, l'offre d'hébergement décline dorénavant de nouvelles typologies de places en distinguant au total deux grandes catégories :

> L'hébergement d'urgence : **115 et PMA**
> L'hébergement d'insertion : **Vulnérabilité persistante et les places d'insertion**

C'est ainsi que les CAU/CHRS de l'association ont dû, pour certains mener en 2022 une refonte de l'offre. Trois structures ont subi un impact significatif de la transformation : (1) Le Foyer de l'Abbé Bazire, (2) Les Cèdres Hommes et (3) Les Cèdres Femmes-Enfants. La significativité de l'impact réside d'une part, sur une fragilisation de la structuration économique liée au prix de la place et d'autre part, sur la spécificité des modalités d'accueil et d'accompagnement, de plus en plus, complexe.

Voici les répartitions des places par structure

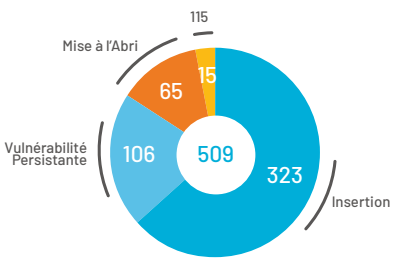

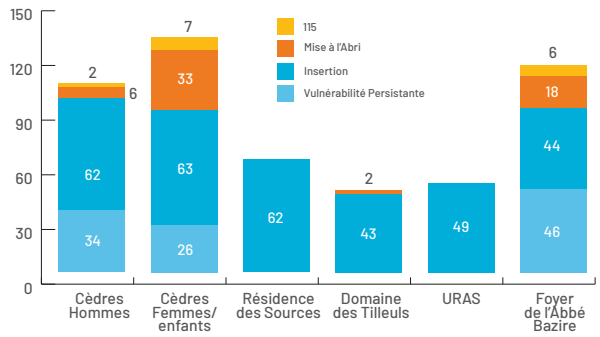

• 6 places de mise à l'abri restent à déployer.

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

La réorganisation de l'association amène la création d'un pôle fusionné hébergement-logement

Au premier semestre 2022, suite aux annonces des autorités de tarification (DREETS et DDETS 76), une réorganisation est opérée à l'échelle de l'association. Les finalités se résument par des enjeux sociaux (réponse aux objectifs définis par les politiques publiques, l'adaptation de l'offre aux besoins des publics etc.) économiques (résorption des déficits structurels, amortissement des charges fixes, diversifications des ressources etc.) et ressources humaines (sécurisation des emplois, facilitation des mobilités internes etc.). C'est ainsi que l'association a mené une fusion de deux activités phares amenant à la création d'un pôle hébergement-logement.

Le pôle hébergement-logement

La veille sociale	Les CAU/CHRS	Le logement adapté	Le logement accompagné	Le service de prévention enfance et parentalité
Le Lien ABRI Caux	Urgence Insertion - diffus	Pensions de famille, résidence sociale, résidence accueil	ASLL-AVDL ALT-IML-SAT	

1	5	88,71	21
Direction	Chefs de service	ETP de travailleurs sociaux	Bénévoles

La réalisation d'une étude portant sur l'évolution de l'URAS

Suite aux orientations du PDALHPD impulsant les politiques du logement d'abord et en garantissant une fluidité des parcours des publics en centre d'hébergement, l'association a lancé une étude portant sur l'évolution de l'offre sur le CHRS « Unité de Reconquête de l'Autonomie Sociale ». Cet établissement connaît une histoire singulière sur le territoire et au sein même d'Emergence-s : créé en 1995 sous l'égide de l'OHN, son projet social tient sa particularité dans l'accueil des publics les plus vulnérables dans une approche de réduction des risques et des dommages dont il fut précurseur sur le département.

Cette forte vulnérabilité jusqu'alors assumée par l'ensemble des acteurs du territoire comme une réponse adaptée pour les personnes dépendantes, présentant des signes de vieillissement prématurés ou des pathologies psychiatriques stabilisées, est aujourd'hui fortement interrogée par l'objectif de fluidité recherché par les pouvoirs publics.

Dès lors, plusieurs hypothèses se devaient d'être évaluées pour mettre en conformité l'URAS avec les finalités du nouveau PDALHPD, tout en sécurisant les parcours des publics qui y sont accueillis.

L'étude avait pour objectifs principaux :

> Réaliser une analyse de situation permettant d'objectiver les constats et les observations des professionnels en lien avec les attentes des politiques institutionnelles

> Etudier plusieurs scénarii d'évolution de l'offre en articulation avec les ressources internes de l'association et l'offre médico-sociale implantée sur le territoire.

> Formuler des préconisations sur le devenir de l'établissement et des publics accueillis auprès de la gouvernance associative et des partenaires institutionnels du champ social et médico-social (DDETS, ARS, Collectivités territoriales).

C'est ainsi que deux études ont été menées conjointement afin d'assurer le recueil de données fiables et la déclinaison d'une méthodologie concertée et participative associant toutes les parties prenantes :

> L'étude psychosociale menée par le cabinet TLC

> L'étude santé menée par le cabinet médical des Carmes de Rouen

Entretien individuel, focus group, questionnaire hétéro-évaluatif, questionnaire scientifique du type SEGA, PATHOS, AGI sont autant de méthodes mobilisées permettant d'une part d'accompagner les choix et les orientations associatifs en matière d'évolution et, d'autre part, de documenter les politiques publiques sur la problématique du vieillissement et la perte de dépendance des publics à la rue.

La mise en œuvre du service transversal de l'hébergement diffus

Dans la continuité des travaux initiés en 2021 sur le pilotage et l'organisation de l'activité d'hébergement diffus au sein d'Emergence-s, le service transversal de l'hébergement diffus a vu le jour au second semestre 2022. Ce service dédié à l'accompagnement des résident.e.s hébergées en diffus est composé de quatre travailleurs sociaux. Le service a vocation d'assurer la gestion de l'hébergement diffus des Cèdres Hommes, des Cèdres Femmes-Enfants et du Foyer de l'Abbé Bazire soit 70 places d'hébergement avec des compositions familiales différentes.

De nombreuses collaborations ont lieu pour l'animation au quotidien de l'activité notamment avec le service maintenance et le service de gestion locative.

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

La création d'un service de gestion locative au service des dispositifs

Le développement du logement adapté, de l'hébergement diffus ainsi que l'ouverture vers le développement de dispositif hors les murs du type Intermédiation Locative (IML) et Allocation Locative Temporaire (ALT) a amené l'association à se munir d'une compétence spécifique dans la gestion locative. En effet, la formalisation administrative des captations, les relations avec les bailleurs sociaux et privées, les articulations avec le service maintenance, la communication étroite avec les équipes de terrain sont autant d'activités nécessitant agilité, réactivité et rigueur.

C'est à l'automne 2022, qu'Aurélie GENSER occupe le poste de gestionnaire administrative en charge de la gestion locative.

Les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Les AAVA sont des outils de mise en activité de personnes en grande difficulté sociale, souvent très éloignées de l'emploi. L'objectif est à la fois, de reprendre un rythme de vie et de réactivité voire de développer les compétences professionnelles (relationnelles et techniques) des personnes.

Ils s'adressent aux personnes résidant en CHRS, très éloignées du monde du travail du fait de différentes situations : handicaps, dépendances, problèmes de santé, situation administrative complexe, manque ou absence de formations et d'expériences professionnelles. Elles ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés et ne relèvent pas encore des dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique.

Focus sur le Foyer de l'Abbé Bazire

Les AAVA hygiène et propreté des locaux au foyer de l'Abbé Bazire s'inscrivent dans le mouvement initié par le COPIL de 2020 qui visait à remettre les bénéficiaires au centre du projet pédagogique du dispositif et de permettre aux AAVA d'être moteur à une dynamique d'insertion professionnelle pour les résidents.

Dans cette optique, l'encadrante des ateliers au sein du foyer de l'Abbé Bazire, Mme Claudine BURETTE, s'est appliquée à développer des compétences, un réseau de partenaires liés au champ de l'insertion par l'activité économique :

> **Référente plateforme inclusion pour le CHRS,**
> **Partenariat avec des agences d'intérim d'insertion,**
> **Rencontre avec plusieurs chantiers d'insertion,**
> **Partenariat avec le dispositif 1ère Heures,**
> **Rencontre avec les formateurs et centre de formation : GRETA, AFPA...**

Pour mettre à l'épreuve, la possibilité pour les AAVA d'être le support à une future insertion professionnelle, il a été entrepris de mixer les profils des participants aux AAVA. Depuis plusieurs années les ateliers intéressent en grande partie des résidents sans autorisation de travail. Il a fallu pouvoir emmener sur l'activité des personnes éloignées de l'emploi mais qui avaient le droit de pouvoir travailler : bénéficiaires du RSA, de l'AAH, personnes sans ressources...

Ce travail est en œuvre depuis 2020. Depuis cette date, le dispositif AAVA du Fab a accueilli au sein de l'atelier 31 personnes différentes, dont 19 étaient sans-papiers.

Sur l'objectif insertion professionnelle parmi les participants :

> **3 participants ont intégré** un chantier d'insertion

> **1 résident a signé un CDI** dans les métier d'aide à la personne

> **3 résidents se sont inscrits** sur le dispositif 1ères heures

> **2 résidents sont entrés en formation** (informatique et boulangerie)

> **1 résident a été accompagné à la retraite**

> **1 résident fait du travail dissimulé, a une promesse d'embauche** et est en **attente de régularisation** auprès des services de la préfecture.

Ces parcours de mise en activité par les AAVA et le travail s'accompagnent également de la réalisation de projets d'insertion dans le logement adapté ou le logement de droit commun. Sur 2020-2022, la dynamique impulsée par l'AAVA a bénéficié à l'ensemble du CHRS. Cependant, il demeure pour de nombreux participants un frein à la progressivité de ce parcours d'insertion. En effet, si le fait de ne pas avoir de droit au travail (via un titre de séjour) n'est pas un frein à la participation à un atelier AVA, il reste un barrage certain à l'insertion professionnelle. Ce message a pu être transmis aux autorités lors du COPIL AAVA tenu en février 2023.

ICI ET MAINTENANT

Un court-métrage documentaire réalisé avec les résidents du Foyer de l'Abbé Bazire

L'accès aux pratiques culturelles n'est habituellement pas une thématique abordée sur une structure d'accueil d'urgence comme celle du Foyer de l'Abbé Bazire qui a pour mission de répondre en priorité aux besoins de première nécessité (hébergement, alimentation, soins), à l'urgence sociale. Les personnes accueillies ont souvent vécu des ruptures, des situations de délitement puis au final d'isolement.

Ici et maintenant, court-métrage documentaire, est le fruit d'une collaboration fructueuse entre Emergence-s et Normandie Image qui, dans le cadre des ateliers « Les passeurs d'images » ont permis la mise en place d'un projet artistique au sein du Foyer de l'Abbé Bazire.

Pendant plusieurs mois, les photographes Florence BROCHOIRE et Marie-Hélène LABAT ont proposé un atelier audiovisuel et photographique hebdomadaire aux résidents du Foyer Abbé Bazire avec l'implication des travailleurs sociaux de la structure. Il s'agissait de permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur leur quotidien, leurs espoirs et leurs rêves.

Une projection du court-métrage documentaire a été organisée le jeudi 24 février 2022 au cinéma du Kinépolis réunissant près de **172 personnes** (partenaires institutionnels, opérationnels, résidents, bénévoles...) , pour venir découvrir les parcours, passions et quotidiens de Smaïl, Aboubacar B., Yoni, Francis, Morthadoi Daoud, Ayuba, Aboubacar D. et Abdellatif.

L'astreinte : un service incontestable dans notre champ d'activité

De quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de son activité d'hébergement et de logement, l'association Emergence-s assure une continuité de service pour répondre aux missions confiées auprès des publics en situation de précarité. La spécificité des actions incite l'association Emergence-s à proposer un service continue permettant d'assurer une disponibilité continue, une réactivité ainsi qu'une gestion efficace des incidents et des urgences : l'astreinte.

Une astreinte peut être définie comme une période pendant laquelle un employé est disponible en dehors des heures normales de travail pour intervenir en cas d'urgence ou de besoin urgent.

L'exercice de l'astreinte permet aux personnels de service dans les établissements de joindre, par téléphone, à tout moment, un cadre référent pour requérir une décision, une consigne ou un conseil face à une situation pour laquelle il estime ne pas disposer des capacités ou des prérogatives lui permettant d'agir seul ou de sa propre initiative.

L'astreinte est un service rendu par l'association Emergence-s par lequel un cadre est mis en situation d'être joint par téléphone en permanence, d'être en mesure de prendre les décisions nécessaires, éventuelles en se déplaçant sur place, et le cas échéant, agir en réponse à une situation exceptionnelle, grave et ou urgente.

La nature des appels et les typologies d'intervention

Nous identifions quatre types de nature d'appel sur l'activité :

> La problématique de santé d'un résident
> La problématique de comportement d'un résident
> La problématique organisationnelle / ressources humaines

A chaque typologie, trois niveaux d'appels sont catégorisés

NIVEAU 1 *Appel à caractère informatif : la situation est sous contrôle*	NIVEAU 2 *Appel à caractère décisionnel et/ou interventionniste à distance*	NIVEAU 3 *Appel à caractère décisionnel et interventionniste en présentiel*
Une information d'importance est transmise par le professionnel de service au cadre d'astreinte.	Le professionnel a besoin d'une validation ou d'une intervention technique en distanciel du cadre d'astreinte ((joindre un prestataire, recherche d'un remplaçant etc.).	Le professionnel a besoin d'une intervention physique du cadre d'astreinte. Ce dernier se rend sur les lieux.

L'astreinte

Les chiffres

305 appels au total

51% Appels après 18h

41,50% Appels Week-end et Jours fériés

Répartition par nature des appels

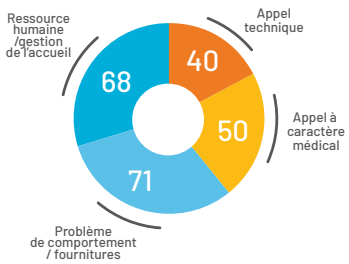

Répartition par site

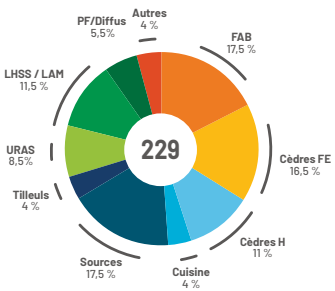

La nature des appels nécessitant un déplacement du cadre d'astreinte

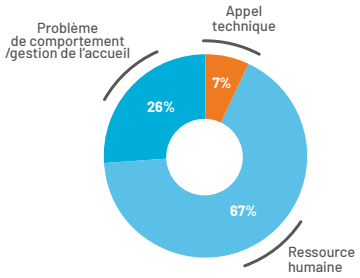

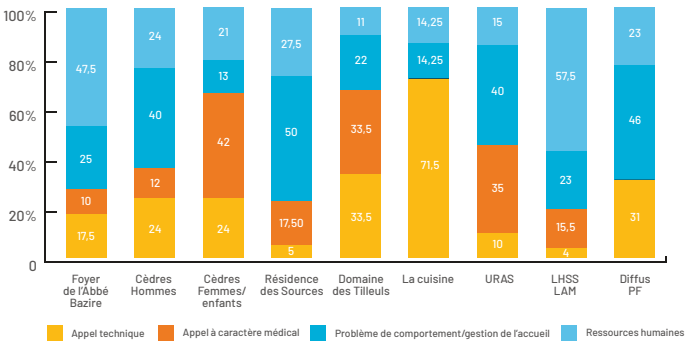

Lorsque l'astreinte intègre la démarche qualité

La direction du pôle hébergement-logement a initié un travail collaboratif avec l'ensemble des cadres d'astreintes dont l'objectif principal a été de réactualiser et formaliser l'ensemble des protocoles d'intervention avec pour finalités l'homogénéisation des pratiques et l'évaluation du processus.

Ainsi, le registre des astreintes compte plusieurs protocoles et procédures :

> Protocoles génériques astreintes

- Gestion d'un décès, placement à l'extérieur, dépôt de plainte, accident de travail, enfance et parentalité, punaises de lit etc.

> Protocoles sécurité

- Procédure d'évacuation incendie Jour et Nuit

> Les informations par site

- Spécificité du site
- Plans des établissements
- Coordonnées des salariés

La mise en place d'une astreinte technique

Face à de nombreuses difficultés techniques liées à la gestion du patrimoine, une astreinte technique assurée par le service maintenance était une priorité.

Ainsi depuis, octobre 2022, le service maintenance assure une astreinte technique sur l'ensemble du périmètre de l'association. Elle a pour objectif d'être un appui au cadre d'astreinte en intervenant sur des urgences techniques (panne d'électricité, fuite d'eau etc.) ne pouvant pas attendre d'interventions différées. L'astreinte se déroule du vendredi soir au lundi matin 7h.

Les pensions de famille

Quelques chiffres

Taux d'occupation

- 99,4% — Le Domaine des Tilleuls
- 81,80% — Le Robec
- 89,43% — Le Chapeau Rouge

68 personnes

- 9 Femmes
- 59 Hommes

Moyenne d'âge

- 33,8% — 60-90 ans
- 51,5% — 50-60 ans
- 43,2% — 40-50 ans
- 1,40% — 30-40 ans

Ancienneté moyenne de séjour

- 9,8 ans — Le Domaine des Tilleuls
- 4,36 ans — Le Robec
- 3,22 ans — Le Chapeau Rouge

Pension de famille du domaine des Tilleuls

La moitié des locataires a plus de soixante ans, l'encadrement et l'accompagnement s'adaptent.

Les pensions de famille articulent deux niveaux dynamiques : l'individuel et le collectif. Le propre de ces dynamiques résident dans leur interdépendance. Aussi, l'avancée en âge des occupants de la pension de famille du domaine des Tilleuls (première pension de famille du département à ouvrir ses portes en 2005) est un fait. Pour garder leurs effets dynamiques dans les projets de vies propres à chaque locataire, le « vivre ensemble » et le « vivre chez soi » ont à prendre en compte les effets de cette avancée dans l'âge.

Rythme de vie, mobilité, motricité, les gestes du quotidien, le rapport aux soins, aux loisirs, sont autant d'évolutions à prendre en compte dans l'accompagnement. Aussi, dans cette vigilance, l'encadrement s'est doté d'une nouvelle compétence : l'Accompagnant Educatif et Social (AES) en l'occurrence l'accompagnante, puisque c'est Séverine qui a rejoint l'équipe cette année.

Au plus près de l'espace individuel des occupants, son regard est à l'affut pour devancer, amortir, compenser les effets des dépendances liées à l'âge et/ou relevant de pathologies chroniques. Par une intervention de proximité au quotidien, elle s'attache à mettre en adéquation et à stimuler les capacités, appétences mobilisables des personnes pour que les activités sociales, relationnelles ou de loisirs perdurent. Accompagnement dans les courses, individualisation de certains accompagnements qui hier étaient proposés en groupe, loisirs ciblés sont quelques illustrations de ces aménagements. Plus encore que cette offre adaptative, c'est le processus de renoncement / acceptation des effets du vieillissement par les intéressés eux-mêmes qui est accompagné par cette compétence. Ultime étape de cet accompagnement, entrevoir un ailleurs qui saura apporter le nursing et les soins de confort auxquels chacun doit pouvoir prétendre en avançant dans l'âge.

Le logement adapté

Interview de Claude, 71 ans

***arrivé en CHRS en avril 2007 puis intègre la pension de famille en sept 2009**. 11 ans cantonnier à Pommeret (Gournay en Bray). Toujours vécu seul. Dépression suite au décès de sa sœur (qui l'a élevé après le décès de sa mère alors qu'il avait 4 ans). Plus d'un an d'hospitalisation au CHR.*

***Pourquoi les Tilleuls ?** Je pouvais rester à l'HP toute ma vie. Au départ je venais pour du travail ou de l'activité. Je ne savais pas que j'allais y rester, je m'y suis plu et j'y suis resté.*

***Qu'y avez-vous trouvé ?** Du moment que j'avais du travail et que l'ambiance était bonne ... il y a que du bien ici.*

***La pension de famille est votre 1er logement ?** j'ai toujours été seul mais toujours à côté de ma sœur.*

***Comment allez-vous depuis que vous êtes en PF ?** Avant je n'avais pas de médecin, pas de suivi de rien, on s'est bien occupé de moi et cela n'a fait que du bien à ma santé. Maintenant je profite.*

***Prenez-vous soins de vous ?** Bah oui, c'est un truc que je n'aurai jamais pensé mais cela fait vraiment du bien. Maintenant j'ai le droit au repos et envie de vivre le plus longtemps possible. Je ne savais même pas que ça existait la manucure ou le spécialiste pour les pieds (podologue), et pourtant ça fait vraiment du bien.*

***Des vacances ?** Cela date des colonies de vacances puis après plus jamais. La première fois que je suis reparti c'était en 2009 avec Christine LUCE animatrice de la PF uniquement entre locataires.*

***Et depuis ?** Je pars avec la Maison Hangard (voyagiste avec des personnes de mon âge), Le Puy du Fou, l' Alsace, Fête des fleurs à Nice, le Jura. Maintenant c'est au moins un voyage par an, avec mes économies.*

***Faites-vous plus ou moins de choses qu'avant ?** Moins de travail et d'activité, plus de sorties et de voyages. Avant je n'en aurai jamais eu l'idée. Il y avait que le travail et boire un coup avec les copains. Si j'avais continué je ne serai peut-être plus de ce monde-là.*

***Votre dernier anniversaire ?** Le plus beau c'est mes 70 ans. J'ai eu tricot, chaussettes, gants, gâteau au chocolat. La photo est même crochée chez moi. Ça m'a plus marqué que mes 71.*

***Vos meilleurs souvenirs ?** Mon baptême d'avion avec Mme LUCE à l'aérodrome, le Tante Fine avec Astérix, la foire au harengs à Dieppe quand on est ensemble, j'y suis attaché.*

***Un projet un rêve ?** Si ma cataracte me fiche la paix, continuer de voyager le plus possible. Le bateau j'ai pris, l'avion j'ai jamais fait. Faut essayer.*

***Envie d'ailleurs ?** Non je suis très bien ici, je compte pas partir, tant que je ne suis pas handicapé... si un jour il faut partir on partira.*

La résidence sociale plus

La résidence sociale « un établissement destiné au logement collectif à titre de résidence principale de personnes dans des immeubles comportant à la fois des locaux privatifs meublés ou non et des locaux communs affectés à la vie collective" (CCH : L. 633-1). Elle relève de la catégorie des logements-foyers régie par les dispositions du Code de la construction et de l'habitation (CCH).

L'association Emergence-s dispose d'une résidence sociale ayant pour particularité d'assurer des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) auprès des résidents-locataires.

Ainsi, le dispositif de la résidence sociale « plus » a pour mission principale de proposer un accompagnement renforcé aux personnes orientées par la commission territoriale unique, pour une durée limitée de 24 mois, ayant pour finalité l'accès à un logement de droit commun.

L'accompagnement décliné par des travailleurs sociaux se déclinent par des entretiens réguliers permettant de formaliser et mettre en œuvre le projet personnalisé des personnes, en identifiant les obstacles ainsi que les ressources mobilisables pour un accès au logement (gestion du budget, ouverture des droits etc.).

Quelques chiffres

23 résidents-locataires en file active sur 28 occupants au total

Moyenne d'âge

37 ans

10 entrées

6 sorties

- 4 Logements du droit
- 1 Ré-incarcéré
- 1 Décès

Situation avant l'arrivée

- 60 % en CHRS (dont 83.33% du FAB)
- 20 % sortant d'incarcération
- 20 % hébergées par un tiers

Taux d'occupation

69.15%

Durée moyenne de séjour

11,3 mois

Le logement accompagné

Karine VATTEMENT et Christelle SAUGER

œuvrent au sein de la résidence sociale + en tant qu'intervenantes sociales. Elles affirment l'importance des mesures de protection pour les personnes le nécessitant et constatent que c'est une condition favorable pour la réussite des accompagnements réalisés

Voici un extrait d'interview réalisé pour l'UDAF 76

La MASP 2 est pour nous un outil supplémentaire dans l'accompagnement des personnes qui sont hébergées dans les 27 appartements tremplins de la résidence. Leur adhésion à un suivi social est obligatoire, l'objectif a terme étant d'intégrer un logement autonome. Nous les soutenons dans leurs démarches administratives et budgétaires, mais après plusieurs mois d'évaluation, ce soutien peut s'avérer insuffisant pour certains. Nous préconisons alors une MASP 2 si la personne est volontaire, la captation sociale des prestations sociales permettant une réelle action en matière d'éducation budgétaire. C'est aussi une façon de rassurer les futurs bailleurs. Quand une curatelle est finalement nécessaire, le passage par cette mesure rend la transition moins angoissante.

L'année 2022 : une année riche en activité

Le service logement accompagné se compose d'un ensemble de dispositifs ayant pour point commun la lutte contre le mal-logement des ménages en situation de précarité. Basé sur des modalités interventionnelles « d'aller vers », par l'importance des visites à domicile, ce service est un point d'appui dynamique des politiques sociales et acteurs de lutte contre le mal-logement grâce à ses facultés d'intervention à visée préventive et curative (prévention des expulsions, accompagnement des ménages les plus précaires vers des solutions adaptées, endiguement de la précarité énergétique etc.).

Le service a vécu des transformations significatives en 2022 : réorganisation interne, mouvements de personnels, évolutions des prescriptions, autant d'évènements qui ont incité la direction du pôle hébergement-logement d'envisager une redéfinition des périmètres d'actions et l'évaluation de l'activité en temps réel afin de mobiliser les ressources nécessaires, notamment sur le renforcement de l'équipe. L'équipe a su être force de proposition et faire preuve d'adaptation pour répondre aux exigences des prescripteurs.

L'Accompagnement Social Lié au Logement

Les chiffres

Convention : **180 mesures** dont **112 en simultanées**

171 mesures attribuées

91 sorties dont 17 anticipées

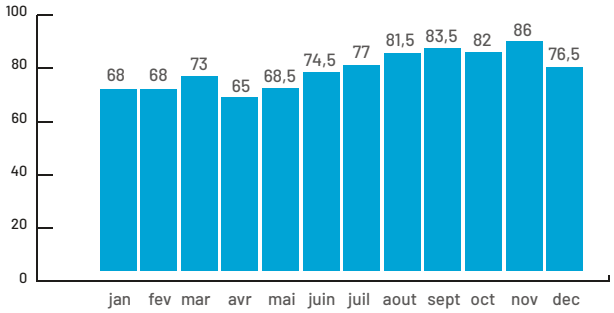

Le logement accompagné

La durée moyenne d'accompagnement : 9 mois

Temps de réponse suite à l'attribution des commissions

49 mesures — Moins d'un mois

48 mesures — Un mois

7 mesures — Deux mois et plus

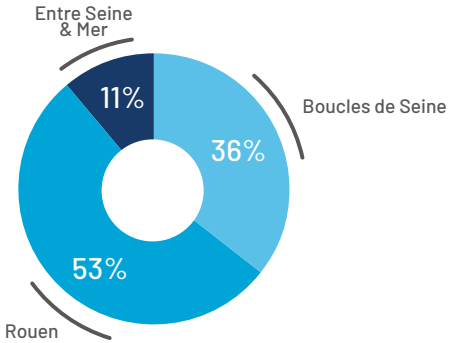

Eléments marquants

> Une réactivité des partenaires (institutionnels et opérationnels)

> Une présence affirmée sur le territoire UTAS entre Seine et Mer (depuis 1 an)

> Une nouvelle équipe, un projet stratégique, et prochainement un projet de service

> Consolidation de l'activité ASLL avec une volonté de développement (référence AAP du département juin 2023), pour répondre aux besoins constatés sur l'UTAS entre Seine et Mer

L'Allocation Locative Temporaire (ALT)

Les chiffres

3 — logements ALT classiques

4 — logements ALT pour les personnes sous-main de justice

Eléments marquants

> La mesure ASLL doit permettre le suivi des personnes bénéficiant du dispositif ALT. Cependant face à l'accompagnement de personnes avec des situations de plus en plus complexes et la pénurie de petit logement sur le territoire, répondre aux objectifs de relogement restent difficiles. Ainsi, la prise en charge dépasse souvent les 18 mois.

> Le travail avec le SIAO a été affiné afin d'optimiser les orientations. Les situations sont alors discutées en amont, des entretiens de pré-admission réalisés pour confirmer ou infirmer les préconisations du SIAO.

Le dispositif Sortir avec toit

Sortir avec toit est un dispositif d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes âgés entre 17 et 19 ans et accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Créé afin de favoriser l'accès et le maintien dans le logement, Sortir avec toit offre une sortie sécurisée du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agit d'épauler le jeune pour s'installer, remplir ses obligations de locataire, découvrir son environnement et construire les relais qui faciliteront son intégration dans cette nouvelle étape de sa vie.

L'accompagnement s'organise autour de 2 phases : une phase d'évaluation du projet d'autonomie ainsi que la recherche de logement et une phase d'accompagnement dans le logement.

Les chiffres

4 — jeunes accompagnés sortant de l'ASE

29,5 mois — Nombre de mois de suivi au total

Le Service de Prévention Enfance et Parentalité (SPEP)

Au cours de l'année 2022, le service de Prévention Enfance et Parentalité s'est pleinement déployé pour répondre aux attentes des différents acteurs du territoire (Agence Régionale de Santé et le Haut Commissaire à la Lutte Contre la Pauvreté notamment). En effet, le nouvel espace Périnatalité, constitué de 2 nouveaux dispositifs, a demandé à l'équipe du SPEP une grande implication pour leur développement. L'équipe a poursuivi ses missions déjà en place, tout en construisant ces nouveaux projets.

Accompagnement parental individualisé

29 familles accueillies en CHRS (diffus et collectifs)

186 familles accueillies en mise à l'abri

Espace enfants

5 enfants accueillis sur le 0.3 ans

33 enfants accueillis sur le 3.12 ans

Permanence parentalité

> **CHRS FAB** : présentation au service et 1ère permanence en janvier 2023

> **CHRS Sources** : présentation au service en janvier 2023

Espace familles

39 sorties familles représentant 92 adultes et 155 enfants dont 80% de familles accueillies en Mise à l'Abri.

21 réservations du chalet et 1 convention signée avec le Relais Enfants Parents en milieu carcéral.

Promotion de la santé

17 ateliers nutri-préca, 90 participants (49 parents et 41 enfants)

4 réunions thématiques représentant 46 parents

3 réunions réseau parentalité précarité, 149 partenaires ont intégré le réseau, en moyenne 50 participants par réunion

Prév'parentalité

> **3** COPIL
> **24** séances de travail partenariales
> **2** conventions signées et 3 en cours
> **15** présentations du dispositif
> **25** rencontres de partenaires des territoires de Prév' parentalité
> **12** familles issues des territoires cibles ont participé à la journée de prévention des accidents domestiques.

Repérage Précoce et Intervention Brève Parentalité

> **41** RPIB parentalité réalisés sur 45 familles en pré ou post maternité accueillies pendant l'expérimentation de l'outil.

> **8** alertes aux services orienteurs, **41** transmissions aux partenaires, **15** accompagnements prénataux après le RPIB, **24** accompagnements postnataux après le RPIB.

> **1** convention signée avec Gynécologie Sans Frontières

Agir pour une parentalité coopérative

Dans le cadre de l'hébergement d'urgence, l'équipe du SPEP cherchait à proposer un soutien aux familles dans une temporalité très courte. L'appel à projet émanant du HCLP et de la DREETS concernant les 1000 premiers jours a été une opportunité que l'équipe a saisie. Nous avons proposé de construire, de modéliser et d'expérimenter un outil permettant de répondre à la spécificité du rythme des MA tout en agissant pour la prévention précoce sur la période des 1000 premiers jours de l'enfant. C'est ainsi qu'est né le RPIB parentalité, une approche coopérative auprès des familles sans solution de logement ou d'hébergement. Cette démarche innovante propose un étayage concerté avec les familles et les partenaires en s'appuyant sur une équipe formée à la périnatalité.

L'équipe projet s'est constituée (l'équipe du SPEP et la psychologue) et a développé le RPIB parentalité en 4 phases :

Phase de construction et de modélisation, à partir d'une revue de littérature et de l'expérience terrain partagée. (Un recueil d'informations - Une grille d'analyse - Un guide d'utilisation)

Phase de formation : renforcement sur la question de l'observation participante et sensibilisation au concept de l'entretien motivationnel.

Phase d'expérimentation auprès des familles accueillies en MA, sur la période des 1000 premiers jours.

Phase de communication auprès des partenaires orienteurs et de 1er accueil.

Bilan

L'expérimentation a montré une forte adhésion à la démarche, tant sur le plan de l'investissement de l'entretien que sur le plan de l'intervention brève. L'implication des familles permet de mettre en lumière des freins et des leviers utiles pour la proposition d'une intervention brève.

L'intervention brève a été également plébiscitée puisqu'elle est construite à partir de leur réalité, de leur besoin formulé.

Les familles expriment généralement leur satisfaction : elles signifient avoir été écoutées, entendues et reconnues comme le parent (celui qui connait son enfant). Les enfants sont au cœur de ce dispositif, permettant la prise en compte des violences subies du fait de la situation de leurs parents (parcours d'exil, parcours de rue, VIF). Et puis, nous avons observé qu'un parent, après la première étape du RPIB c'est-à-dire l'entretien du Repérage Précoce, prend/reprend le temps d'écouter ce que l'enfant a à dire.

Enfin, les échanges avec nos partenaires se sont renforcés. L'expertise que nous déployons vient soutenir leur accompagnement et contribuons à l'organisation d'un étayage si la situation l'exige.

Perspectives

Outre l'utilisation du RPIB parentalité, de manière systématique et élargie quel que soit l'âge de l'enfant, nous souhaitions pouvoir transmettre cet outil aux professionnels qui accueillent et accompagnent des familles en situation de précarité.

Le HCLP nous a encouragés à répondre au nouvel APP qui portait sur la question de la formation des professionnels des champs de la petite enfance, enfance et parentalité.

Ainsi, en 2023, nous allons proposer des sessions de formation sur la région normande pour transmettre notre outil aux professionnels qui le souhaitent.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

1000 PREMIERS JOURS.fr

L'accueil des déplacés ukrainiens

Une mobilisation réactive et dynamique de l'association pour répondre à la situation de crise

Dès le début du mois de mars 2022, le Conseil d'administration d'Emergence-s s'est positionné clairement et l'a communiqué : l'association est solidaire avec les populations ukrainiennes qui, pour se protéger de la guerre, arriveront pour trouver refuge sur notre territoire, à la seule condition que cet accueil ne soit pas préjudiciable aux services rendus aux personnes habituellement accompagnées. Très rapidement nos bénévoles se sont mobilisés pour construire en lien avec le réseau institutionnel et associatif local une réponse adaptée et coordonnée : un accueil chaleureux, des possibilités d'hébergement, de l'aide alimentaire, une prise en compte des enfants, la mobilisation des citoyens volontaires, la collecte de dons, etc. C'est ainsi que sous la coordination de la DDETS et des services préfectoraux, Emergence-s, la Ville de Rouen, la Croix-Rouge Française, le Carrefour des Solidarités, l'ONM, le CAPS, le SDIS ont dessiné les contours du dispositif encore en vigueur à ce jour. En quelques jours, grâce aux financements de l'état, les premiers salariés ont été recrutés en prenant le relais des bénévoles. Un coordinateur, une interprète et deux travailleurs sociaux ont amorcé le travail, vite rejoints par une infirmière et une sapeur-pompier volontaire. Fort logiquement, nous avons débuté par l'accueil puis ouvert les premiers hébergements et intensifié notre accompagnement. Plus tard, l'équipe s'est développée et a capté des logements. C'est ainsi que ces personnes brutalement déracinées, souvent traumatisées, ont pu se poser, se soigner et se protéger.

Le service de premier accueil

Le premier accueil dédié aux personnes déplacées d'Ukraine offre un espace où toute personne ayant besoin d'informations concernant la prise en charge des ménages ciblés peut se rendre, téléphoner, afin d'être renseignée et si besoin d'activer des réponses, des solutions en matière d'hébergement.

Initialement, un travailleur social et une interprète ont été détachés tous les matins (9h-13h) pour accueillir les publics, évaluer la situation sociale des personnes et activer au plus vite une solution appropriée. Les évaluations sitôt réalisées ont été adressées aux services de l'état et valent demandes d'hébergement ou de logement plus durables. Les décisions d'orientation sont alors prises par la DDETS en lien avec le SIAO. Dès sa mise en place (mars à mai), l'activité de ce pôle a été intense. Outre les nouveaux arrivants en demande d'hébergement, nous avons reçu beaucoup « d'hébergeurs solidaires » qui souhaitaient obtenir de l'information, de l'aide, notamment pour des questions matérielles (titres de transport, aide financière pour l'alimentation...). La contribution bénévole des administrateurs d'Emergence-s a été très appréciée.

Sur le second semestre, le nombre de sollicitations se réduisant (notamment les tiers externes), le dispositif a été allégé et fluidifié. Un agent administratif parlant ukrainien s'est chargé de l'accueil des primo-arrivants. Il a géré directement l'orientation vers des places d'hébergement dédiées (hôtels) et activé les aides d'urgences et de premières nécessités. L'évaluation de la situation a été alors différée de quelques jours et réalisée par un travailleur social dans les mêmes termes qu'initialement. Les dispositifs spécialisés pour les personnes déplacées se structurant, la communication est devenue plus efficiente.

L'accueil des déplacés ukrainiens

Le service d'hébergement temporaire

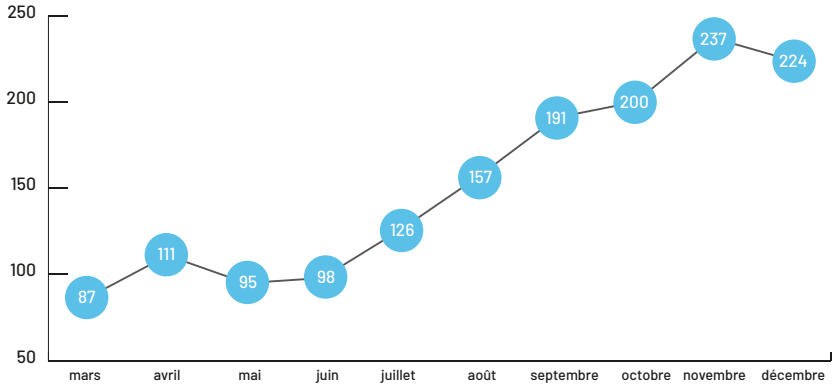

44 514 Nombre de nuitées réalisées

244 Nombre de personnes hébergées en simultané

210 Nombre de personnes hébergées au 31/12/2022

185 personnes sorties du dispositif d'hébergement

41 reparties en Ukraine

102 ayant bénéficié d'une orientation vers un logement adapté ou un autre hébergement.

Le dispositif d'hébergement temporaire a vocation à proposer une solution d'urgence aux personnes déplacées d'Ukraine. Il permet aux bénéficiaires d'avoir un toit et un accompagnement social global dans l'attente d'une solution de logement adaptée et plus stable. Il s'agit d'aider les familles à accéder à l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre : protection sociale, ressources, santé, scolarisation des enfants, accès à la formation, emploi, médiation culturelle, écoute... 5 travailleurs sociaux ont été affectés à la prise en charge des ménages, soutenus par un mi-temps d'interprétariat. Individuelles et/ou collectives, nos actions ont pour objectif le développement de l'autonomie des ménages et leur bonne intégration tout au long de leur séjour en France. Pour la plupart, les personnes aspirent à rentrer en Ukraine dès que possible, retrouver leurs proches. Il s'agit donc pour elles de trouver un équilibre dans cette situation temporaire dont personne ne peut prévoir quand elle s'achèvera. Dès le premier accueil, l'écoute active est particulièrement déployée. Le départ brusque, avec peu d'affaires, des proches restés sur place notamment « les anciens », fragilisent en règle générale les personnes déplacées. Leur charge émotionnelle est forte et leurs demandes sont parfois surprenantes, comme par exemple cette dame qui nous sollicite pour acheter une montre-boussole à envoyer à son fils sur le front pour qu'il puisse s'orienter !

Ce dispositif, permettant l'hébergement de 250 personnes, est constitué de 35 studios en résidence étudiante ou en RPA) et de 95 chambres réparties sur 5 hôtels sur le territoire de la métropole rouennaise. Sur les sites qui accueillent le plus de personnes, nous sommes amenés à gérer les conséquences de la vie en collectivité : la cohabitation des familles ukrainiennes avec leurs propres compatriotes, les clients habituels, les gestionnaires des sites, le voisinage sont parfois complexes et nous obligent à intervenir fréquemment pour réguler, recadrer et faire respecter les règles de fonctionnement et « du vivre ensemble ».

Le dispositif intermédiation locative

	juillet	aout	septembre	octobre	novembre	décembre
Nombre logements captés	8	8	10	12	14	14
Nombre logements captés	0	3	14	26	32	34

Les logements affectés à l'intermédiation locative (IML) sont captés auprès de bailleurs sociaux ou d'entreprises locales (RTE par exemple) et sont systématiquement soumis à la validation de la DDETS. 1 travailleur social à temps plein est détaché pour le fonctionnement de cette activité.

L'emménagement d'une famille dans un logement prend du temps et nécessite des moyens administratifs et logistiques. De la visite du logement à la signature du bail, s'ajoutent l'ouverture des compteurs, les travaux, l'équipement, la signature de la convention d'occupation et l'emménagement du ménage... Merci aux services de gestion locative et maintenance pour leur aide.

Une fois la famille installée, l'équipe d'Emergence-s poursuit l'accompagnement amorcé dans le cadre de l'hébergement en y ajoutant les démarches administratives liées à l'ouverture des droits aux aides au logement. Alternant entre visites à domicile et rencontres au bureau, l'accompagnement se décline selon les besoins de chaque ménage. L'intermédiation locative mobilisée pour les personnes déplacées d'Ukraine est une adaptation de l'IML classique : le bail ne glissera pas au terme de la convention et les

occupants ont un statut de sous-locataire pour une durée d'un an, renouvelable. Afin d'augmenter l'autonomie des ménages, l'accent est mis sur l'insertion socioprofessionnelle en augmentant leurs revenus les personnes peuvent faire face seules aux charges locatives, accéder aux loisirs, à la culture, à la consommation...

Au cours de l'été, nos forces vives ont été mobilisées sur l'hébergement temporaire. Dès septembre, nous avons affecté un temps plein sur cette activité pour lui permettre de trouver de se déployer. Fin décembre, nous envisageons d'ajouter un nouveau temps plein sur le dispositif.

L'accompagnement dans les parcours de soins et de santé : un service transversal

Les besoins identifiés

Alerté par les services de l'état dès la mise en place du dispositif, corroboré par les observations réalisées lors du 1er accueil, l'état de santé des personnes arrivées d'Ukraine est très souvent dégradé : traumatismes psychologiques, maladies infectieuses, pathologies chroniques, traitements lourds... Autant de situations qui nous ont amenés à intégrer, dès le mois d'avril et grâce à l'appui de l'ARS, une infirmière au sein de notre équipe.

Ainsi, chaque nouvel arrivant rencontre l'infirmière pour un premier diagnostic général permettant de repérer les potentielles urgences (rupture de soins, de traitement...).

Par exemple : deux femmes enceintes sont entrées sur le dispositif soit 2 naissances ! Plusieurs personnes atteintes d'un cancer diagnostiqué étaient en rupture de soins et il a fallu de toute urgence mettre en place et coordonner un parcours de soins malgré les obstacles administratifs (pas d'attestation de sécurité sociale !). Grace à nos efforts, une femme accueillie a pu repartir après quelques semaines en Ukraine avec une rémission complète de son cancer.

L'organisation de l'accompagnement des parcours de soins et de santé

Riche d'un réseau professionnel large et diversifié, notre infirmière a permis l'accès aux soins des publics. Se heurtant régulièrement aux limites des applications de prise de rendez-vous, les travailleurs sociaux ont étroitement collaboré avec elle afin de permettre à tous les ukrainiens nécessitant des soins de consulter en temps voulu les professionnels idoines. Intervenants en première ligne, observateurs de tout changement, à l'écoute de chacun, les travailleurs sociaux restent les premiers maillons de la prévention et de la prise en charge des problèmes de santé. A ce stade, l'infirmière conseille, guide, informe. Mais dès lors, qu'une situation rencontre un caractère de gravité, celle-ci prend le relais et accompagne la prise en charge.

Ce travail de coordination des parcours de soins représente des centaines d'appels téléphoniques, de multiples rencontres et beaucoup d'énergie pour organiser l'ensemble des contacts et rendez-vous. C'est aussi un travail d'entretien des liens avec le CHU, le CHR, les cliniques, les laboratoires permettant l'opérationnalité de l'accès aux soins.

Au-delà des prises en charge individuelles, l'infirmière a mis en œuvre des actions de prévention et dépistage collectives impliquant différents partenaires tels que le centre de lutte contre la tuberculose, le CGIDD pour les hépatites et le VIH... Ces différentes actions ont permis la mise en place de traitements adaptés et parfois de guérisons notamment pour quelques personnes séropositives dont la charge virale est désormais indétectable après le protocole de soins mis en place.

Les perspectives 2023

Malheureusement le conflit est toujours en cours et notre territoire accueille toujours de nouveaux arrivants. Certains viennent par leurs propres moyens, d'autres sont déplacés d'Ile de France aujourd'hui saturée vers la Seine-Maritime. Quelques autres encore, nous sont adressés après des difficultés rencontrées chez les habitants qui les avaient initialement hébergés. C'est la raison pour laquelle l'état a pris la décision de maintenir l'intégralité du dispositif, sur une durée indéterminée qui ne pourra probablement s'achever que lorsqu'un accord de paix aura été trouvé. L'équipe en place, riche de son expérience, poursuit donc son travail en privilégiant plus que jamais, avec l'aide de ses partenaires, l'accès au logement, l'intégration et l'insertion professionnelle des réfugiés ukrainiens. Il nous faudra probablement adapter et faire évoluer nos modalités d'hébergement, car les hôteliers de la première heure nous demandent de rendre quelques chambres au profit d'une clientèle plus habituelle et s'inquiètent pour l'accueil des touristes sur la période de l'ARMADA. Emergence-s est engagée et maintiendra le dispositif tant qu'il restera nécessaire.

Perspectives

Actrice historique de l'hébergement et du logement sur le territoire, l'association Emergence-s déploie une offre de service plurielle au service des personnes vulnérables et démunies.

Fort de son expérience, le pôle hébergement-logement a su s'adapter aux politiques publiques et aux besoins des populations en décloisonnant ses interventions dans une logique transversale, populationnelle et territoriale. C'est par le dynamisme et le travail de qualité des équipes de premières lignes ainsi que le travail en réseau favorisant l'interconnaissance, la complémentarité des collaborations et le partage de ressources que le pôle a su réinventer son offre.

Si des efforts en matière d'évolution sont réalisés quotidiennement, une démarche de transition doit s'opérer pour consolider, pérenniser, et même développer notre activité. L'impact du PDALHPD n'est pas neutre dans la déclinaison de nos métiers. La nouvelle configuration des places, la tarification revisitées sont venues fragiliser une activité déjà affaiblie par des déficits structurels observés depuis de nombreuses années.

La signature du Contrat Pluriannuelle des Objectifs et des Moyens (CPOM) programmée au second semestre 2023, la réforme de la tarification de l'hébergement en 2025, les évaluations externes de la Haute Autorité de Santé sont d'autant d'enjeux que le pôle doit préparer et décliner avec sérénité et adaptabilité.

C'est avec dynamisme, intensité et vigueur que le pôle hébergement-logement opérera des réflexions collectives sur les services déployés. Plus précisément,

Urgence et veille sociale

Le renfort des équipes pour le Lien favorisant le couvrement des territoires, la redéfinition de l'action initiale ABRI Caux par le dispositif VUS, service de premier accueil, jusqu'alors inexistant sur le territoire, couplé à un accueil de jour affirment la volonté des politiques publics d'agir, le plus précocement, en soutenant les démarche d'aller-vers les publics en errance. Le pôle continuera, en 2023, de plaidoyer et de soutenir ces dispositifs en déployant une communication affirmée et adaptée aux spécificités des territoires.

Hébergement

L'ambition du pôle sera d'articuler les enjeux patrimoniaux (réhabilitation des Cèdres, maintenance grandissant des sites), sociaux (approche éthique de l'accueil et l'accompagnement des publics etc.), populationnels (caractéristiques des publics en évolution, etc.) et financiers (baisse des dotations globales de fonctionnement etc.) en respectant les valeurs et les principes du projet associatif. Ainsi, une réflexion sera menée sur l'évolution de notre offre, en fonction de trois principes :

> **La transformation** : Une augmentation des dispositifs hors les murs (CHRS diffus CHRS Hors les murs) nous contraignant à baisser notre capacité d'accueil en collectif dans une logique de transformation des modalités interventionnelles.

> **La transférabilité** : Le regroupement des places d'insertion pour optimiser l'occupation des bâtis et diminuer nos charges liées à la maintenance.

> **La consolidation** : La définition des places d'urgence en cohérence avec la réforme du PDALHPD est essentielle pour pérenniser nos actions. Les réflexions porteront sur les équilibres entre l'accueil et l'accompagnement des publics pour répondre aux cahiers des charges des financeurs et aux demandes et attentes des partenaires prescripteurs en matières d'évaluation et d'observations.

Outre les projets structuraux, l'hébergement assurera la déclinaison de sa démarche qualité en préparant les CHRS et les activités subventionnées à la réforme d'évaluation externe pour l'agrément de nos structures.

Le logement adapté

Le pôle hébergement-logement s'inscrit dans l'ambition de faire rayonner les structures existantes et de tendre vers la création d'une nouvelle offre sur le territoire seinomarin. L'ouverture prochaine de l'extension des pensions de famille et de la résidence accueil de Grémonville démontre l'intérêt porté par l'association des dispositifs du logement adapté. Réel vecteur d'insertion et de lutte contre l'isolement, les pensions de famille et les résidences accueil sont des outils du logement d'abord.

Plusieurs enjeux s'ouvriront pour le pôle en 2023, notamment l'accueil et l'accompagnement en logement adapté d'un public vieillissant nécessitant un renforcement des étayages médico-sociaux. Ainsi que la prise en compte de la santé mentale des publics accueillis nécessitant des thérapeutiques comportementales et médicamenteuses au long court.

La réponse 2023 sera une réponse qui se déclinera à trois niveaux :

> La mise en place des projets de services avec des orientations sur les 5 années à venir.

> Une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences maîtrisées en vue de favoriser le développement de compétences des équipes.

> La recherche d'opportunité pour créer une nouvelle offre sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

Le logement accompagné

Le service logement accompagné envisage des perspectives de consolidation de l'existant et de développement afin d'optimiser le processus d'accompagnement des publics et d'affirmer son expertise et sa présence sur les territoires. Plusieurs perspectives seront envisagées :

> La création d'une mission de coordination d'activité : une mission de coordinateur d'activité sera expérimentée en 2023 avec des missions portant sur le développement

d'activité, la communication interne et externe et le management projet des équipes sur l'ensemble des dispositifs déployés.

> **Le développement de l'intermédiation locative** : Au vu du développement des dispositifs d'accompagnement « hors les murs », Emergence-s a pris le parti de développer et d'investir l'intermédiation locative. C'est ainsi que la DDETS de la Seine-Maritime a attribué à l'association Emergence-s un objectif de 10 places.

> **L'intégration vers une démarche qualité** : Le service nécessite des pratiques et orientations communes. C'est ainsi que la démarche qualité sera une priorité en 2023, d'une part par la mise en place de procédures internes et d'outils communs, et d'autre part, par le lancement du projet de service.

L'enfance, la parentalité et la précarité

Le service de prévention enfance et parentalité a vu son champ d'actions se développer considérablement ces deux dernières années. Le renforcement des activités auprès des publics de l'hébergement ainsi que l'ouverture territoriale des actions du service participent à la visibilité de l'expertise auprès des acteurs du territoire. Dans une dynamique de continuité de ce qui a été amorcée il y a deux ans, le service a pour perspective l'ouverture d'un accueil de jour des familles à la rue en proposant un accompagnement favorable au devenir parent et au bien-être des familles.

Pôle santé

Plus qu'un acte médical, un suivi...

Les établissements médico-sociaux

Les chiffres clés

LHSS

72

personnes accueillies

LAM

23

personnes accueillies

L'équipe mobile LHSS

48

Personnes accompagnés

L'activité infirmière en centre d'hébergement

236

résidents accompagnés

Le soutien psychologique

45

personnes ayant bénéficié d'un soutien psychologique

Questions Réponses Santé

322

personnes ont bénéficié d'un module

Prévention et la promotion de la santé

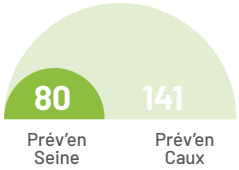

Réseau Santé Précarité

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

21 places réparties sur 4 sites d'hébergement dotées d'une infirmerie : Le Foyer de l'Abbé Bazire, le domaine des Tilleuls, les CHRS des Cèdres et de l'URAS. L'établissement LHSS est missionné pour l'accueil et l'accompagnement de personnes sans domicile fixe ayant une pathologie aiguë somatique ou psychique ne relevant pas ou plus d'une hospitalisation. Une équipe pluridisciplinaire met en œuvre un accompagnement médico-psycho-social ayant pour but principal d'inscrire la personne dans un parcours de soins et d'hébergement.

Témoignage

Le Dr LUDER fait partie des quelques rares médecins traitants à accepter une nouvelle patientèle en milieu rural. Plusieurs résidents du CHRS ont ainsi pu renouer avec un médecin traitant, pivot essentiel de toute démarche de soins. Des échanges de proximité, une réactivité efficace face aux interpellations de l'infirmière en charge de la coordination des parcours de soins, et une écoute/prise en compte des alertes relayées... il n'en fallait pas plus pour que nous proposions au Dr LUDER la mission de référent médical des LHSS résidentiels positionnés aux Tilleuls.

Quelle place occupe les LHSS parmi les réponses santé du territoire ?

Dr LUDER : *« Les LHSS occupent une place importante pour la gestion des patients en état de fragilité sociale ayant besoin de soins coordonnés, notamment en sortie d'hospitalisation. Ils permettent également de les aiguiller sur le plan social, afin de trouver la réponse la plus adaptée aux problématiques de vie de chaque personne prise en charge ».*

Quelle est la plus-value de cette réponse ?

Dr LUDER : *« La plus-value des LHSS réside dans la coordination des réponses à la fois sanitaires et sociales qui sont apportées à chaque personne ».*

Avez-vous identifié un public cible ? Si oui, lequel ?

Dr LUDER : *« Je n'ai, à l'heure actuelle, encore jamais orienté un de mes patients vers les LHSS, mais étant médecin coordinateur de cette "unité", je situe mieux quel public peut y être orienté. Il s'agit essentiellement de personnes isolées socialement (souvent à la rue), qui, bien souvent suite à un abandon de soins, se retrouvent hospitalisées (pour la plupart) et nécessite un suivi médical étroit en sortie d'hospitalisation ».*

Les établissements médico-sociaux

Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

15 places accessibles sur orientation médico-sociale : un établissement dédié aux personnes atteintes de pathologies lourdes et chroniques, initialement inscrites dans des parcours de rue et/ou du dispositif AHI et nécessitant désormais une prise en charge médico-sociale renforcée.

> Le rôle de l'assistant social en LAM

L'assistant social des LAM a pour principale mission de permettre aux résidents d'avoir accès à leurs droits. Il vérifie que les résidents ont une situation administrative à jour et mène des démarches administratives répondant aux enjeux de l'accompagnement médico-social.

L'assistant social s'investit dans la construction et la réalisation des projets de séjour individualisés. L'accueil en LAM étant temporaire, il participe avec l'équipe à l'analyse des possibilités d'orientation pour les résidents dont l'état de santé se stabilise ou s'améliore. Il sensibilise ses collègues paramédicaux sur les différents dispositifs d'accompagnement et d'aide existants. Il peut mener des accompagnements aux rendez-vous à l'extérieur de la structure et il s'assure que le résident soit acteur de son accompagnement et tienne une place centrale au sein de celui-ci.

Dans sa posture, l'assistant social doit respecter le code de déontologie de la profession. Il doit également faire vivre les partenariats internes et interinstitutionnels dans le but d'accompagner au mieux les personnes hébergées au sein de son environnement. Enfin, il réalise une veille afin de proposer un accompagnement adapté aux différentes personnes en lien avec l'évolution des politiques sociales.

Pensez-vous qu'il existe encore des personnes à l'écart des dispositifs de soins sur le territoire ?

Dr LUDER « : Malheureusement oui, malgré tous les efforts que l'on pourra faire du côté des structures sociales ou des entités sanitaires, il y aura toujours quelques personnes en grand isolement, sans proche ni contact avec les services sociaux ou municipaux, qui "échapperont" aux dispositifs de soins... Il faut être le plus vigilant possible pour les repérer efficacement et précocement. »

L'avis partagé d'Anna BRACON

(coordinatrice des 3 LHSS rattachés au Domaine des Tilleuls) et de Sylvie SAUNIER (infirmière référente LHSS)

Disposer d'un médecin réfèrent de proximité est une vraie plus-value pour le dispositif. Par extension, la veille assurée par le médecin va bien au-delà du seul rayonnement des LHSS. Au vu des parcours complexes que nous avons à accompagner, dans la cadre des LHSS mais au-delà aussi (Pension de Famille Résidence accueil, CHRS, équipe mobile) un expert santé du territoire sensibilisé à la dialectique santé/précarité est une ressource précieuse et un facilitateur pour fluidifier les articulations nécessaires avec la multiplicité des acteurs qui gravitent autour de ces situations.

Les établissements médico-sociaux

« Heureusement que les LAM existent ! »

Interview d'une ancienne résidente des LAM

Pour quelle raison avez-vous été admise en LAM ?

« Je sortais de l'hôpital, je n'avais pas de domicile et j'avais des ulcères infectés au niveau de ma jambe. J'avais donc besoin d'un endroit où je pouvais avoir des soins et où je pouvais reprendre le suivi de mes RDV médicaux car j'étais perdue ».

Comment s'est passé votre séjour en LAM ?

« Ça s'est super bien passé, quand je suis arrivée, j'étais un peu dans mon coin. J'avais perdu la confiance en moi mais assez vite avec le soutien de l'équipe j'ai repris confiance et j'ai pris soin de moi. Les AES m'ont fait bénéficier de soins socio-esthétiques et cela m'a fait un grand bien. Aujourd'hui, je suis une nouvelle moi ».

Etes-vous satisfaite de l'accompagnement que l'équipe vous a proposé ?

« L'équipe est très sympa, très accueillante, ce sont des personnes avec un gros cœur. Je me suis sentie respectée par rapport à mes demandes ou mes besoins. J'ai apprécié les activités proposées comme celle sur Halloween où on a sculpté des citrouilles. Dès qu'il y avait une activité, j'étais toujours partante. »

Qu'est-ce que vous a apporté votre séjour en LAM par rapport à votre santé ?

« Cela m'a apporté un bien fou. Tout d'abord du repos. Et puis, pour ma jambe, elle est presque guérie alors que quand je suis arrivée aux LAM, elle était dans un sale état. J'ai aussi été accompagnée à mes RDV médicaux et cela me rassurait. J'ai aussi été aidée par l'assistant social sur mes papiers et sur mes démarches de recherche de logement, il est très sympathique en plus. »

Et aujourd'hui ?

« J'ai mon appartement, je m'y sens bien. Je vois ma fille et mon frère. Je vais à mes RDV médicaux, je fais mes courses et je me balade en ville. Et j'ai même une auxiliaire de vie qui m'aide en semaine et des infirmières libérales pour mes soins deux fois par jour. Sans oublier Claire (IDE de l'équipe mobile) que je peux appeler quand j'ai besoin ».

Equipe mobile LHSS

> Une activité qui se structure et qui évolue

Cette équipe permet d'aller à la rencontre de personnes en situation de grande précarité, là où elles vivent, quelle que soit leur situation administrative. Elle met en œuvre des modalités d'accompagnement et de coordination des parcours de santé dans une approche « d'aller-vers ». Elle a un rôle d'interface avec les acteurs du champ sanitaire, médico-social et social, assure des actions de prévention, de médiation et de prise en charge globale pour favoriser l'orientation des personnes vers les établissements, services et professionnels adaptés. Pour mener à bien ces missions, l'équipe mobile est constituée d'un intervenant social et d'une infirmière. Déployée par Emergence-s de façon expérimentale en 2019 en lien avec des attentes de l'ARS Normandie et en direction du public relevant du secteur AHI, son activité a été « officialisée » en 2021 suite à la parution d'un cahier des charges nationales et à l'obtention d'un agrément.

L'équipe mobile a accompagné 48 personnes en 2022. Nous constatons que la durée moyenne d'accompagnement a augmenté, passant de 18 mois en 2021 à 21 mois en 2022. Nous notons que 32% des personnes accompagnées ont plus de 60 ans. La tranche d'âge des 45-59 ans est majoritairement représentée pour 50% des personnes suivies. Ce constat met en avant une dégradation précoce des situations de santé, liée au parcours de vie antérieure et aux inégalités sociales de santé. Ces personnes sont majoritairement logées en pension de famille et en résidence sociale. L'évaluation et l'étayage nous permettent de constater qu'une partie non négligeable des personnes accompagnées relèveraient d'établissements médico-sociaux.

Depuis mars 2022, le recrutement d'une cheffe de service a permis dans la continuité des objectifs déjà engagés de poursuivre la formalisation et l'organisation du service. Différents axes de travail ont été réalisés tels que la rédaction des documents relatifs à la loi du 2 janvier 2002, réformant l'action sociale et médico-sociale. L'équipe s'est mobilisée dans l'élaboration de la demande, du contrat et du projet d'accompagnement ainsi que leurs procédures. L'année 2022 marque le début d'un long travail orienté vers l'élaboration du projet de service de l'équipe mobile. En parallèle, l'équipe se réunit chaque semaine pour échanger sur les demandes d'orientation et les suivis en cours. Cette organisation a permis de mieux définir la public cible et de recentrer les accompagnements autour des situations au parcours de santé complexes.

La mise en place du logiciel MANO a permis de renforcer la traçabilité des suivis et l'organisation des dossiers médico-sociaux des personnes par l'ensemble des professionnels. L'équipe mobile depuis octobre 2022 est équipée de tablettes numériques permettant la saisie en temps réel des transmissions. La mobilité impose des outils de travail adaptés, ce qui facilite les échanges et permet une plus grande réactivité auprès des partenaires médico-sociaux.

L'Agence Régionale de Santé a octroyé un financement supplémentaire pérenne courant 2022 permettant l'embauche d'un 2ème équivalent temps plein infirmier courant 2023. Dans une logique de déploiement de l'activité et en lien avec le cahier des charges paru en 2021, l'équipe mobile se projette vers une activité en rue qui complètera ainsi les interventions auprès des publics relevant d'établissements du secteur AHI.

Les accompagnements aux soins / La prévention et la promotion de la santé

L'activité infirmière en centre d'hébergement

Un premier contact « santé » pour les publics AHI. Un regard et des compétences complémentaires indispensables pour les équipes socio-éducatives de l'hébergement, les infirmières assurent une veille et des soins, offrent un espace d'échange confidentiel et coordonnent des parcours de santé.

Le partenariat avec les infirmières libérales (IDEL), un enjeu de sécurisation et d'autonomisation

Suite à l'admission d'une personne au CHRS des Cèdres, un entretien infirmier est proposé. Ce temps permet une évaluation des besoins, de l'autonomie et de l'étayage à mettre en place. La coordination du parcours de santé s'organise selon les problématiques repérées. Nous veillons à ce que chaque résident ait un médecin traitant, gérons la coordination des ordonnances et évaluons la capacité à honorer les RDV médicaux. Lorsque cela est nécessaire, nous organisons avec l'équipe éducative des accompagnements physiques vers les centres de soins. Nous pouvons intervenir ponctuellement ou mettre en place un suivi plus régulier auprès d'IDEL avec lesquelles un partenariat s'est renforcé depuis 2020. Travailler avec des cabinets d'IDEL permet de sécuriser le circuit du médicament au sein du CHRS notamment pour les traitements de substitution. Le passage des IDEL engage une perspective de droit commun et rend les résidents davantage acteurs de leur prise en charge. De plus, les travailleurs sociaux peuvent faire appel aux IDEL, en cas de difficultés le week-end.

Témoignage de Charline, infirmière libérale du Cabinet Henri IV

« Notre intervention au CHRS est un accompagnement auprès d'un public peu croisé en ville, notamment du fait de la précarité, et nécessitant une adaptabilité plus importante. Le relationnel est également différent comparé à la patientèle de ville : la communication peut-être plus familière, en utilisant le tutoiement. Nous pouvons rencontrer quelques difficultés dues à la barrière de la langue, à l'absence non prévue de résidents lors de notre passage ou à des alcoolisations aiguës parfois difficiles à gérer. Dans notre quotidien, nous gagnons du temps, car les patients résident au même endroit. Ces interventions m'ont permis un apprentissage quant aux aides existantes et aux dispositifs que je peux également proposer à mes patients de ville. La confraternité avec les infirmières du site est très appréciable ».

Le soutien psychologique

> Le rôle de la psychologue au CHRS femmes et enfants des Cèdres et du SPEP

Les missions du psychologue au sein du CHRS des Cèdres femmes-enfants et du SPEP, s'étendent et s'ouvrent à l'actualité de ces services.

Le plus souvent, il s'agit d'étayage clinique lors des réunions d'équipe ; étayage venant en soutien et/ou en éclairage de situations d'accompagnement complexes. Il peut s'agir aussi, d'accompagnement présentiel des professionnels lors de visites à domicile, réunions de synthèses ou pédagogiques (école)... et ce dans un objectif d'accompagnement des familles, qui peut, à la marge, donner occasion à des prises en charges psychologiques d'enfants et/ou de femmes.

Selon les situations rencontrées, une évaluation peut être sollicitée par les équipes permettant aux professionnels d'orienter les résidentes vers les professionnels de droit commun répondant aux besoins repérés. Les sollicitations ont concerné cette année principalement des personnes présentant des désordres psychiques, et des femmes accueillies dans le cadre de violences intrafamiliales, accompagnées de leurs enfants.

L'année 2022 a été marquée également par une collaboration pluridisciplinaire avec le SPEP, dans le cadre de la création d'un outil de Repérage Précoce & d'Intervention Brève (RPIB) orienté sur les problématiques de parentalité. Outil qui sera diffusé en 2023, en Normandie, à destination des professionnels intervenant simultanément dans les champs de la parentalité et de la précarité. Au-delà de l'efficience de ce nouvel outil proposé, ce travail commun vient montrer la valeur et l'efficacité d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un même projet.

Questions Réponses Santé

L'objectif du partenariat formalisé par une convention entre Emergences et l'UC-IRSA est de faciliter l'accès au bilan de santé du Centre d'Examens de Santé (CES) de Rouen auprès des publics les plus éloignés de la santé qu'Emergence-s accompagne. A ce titre, il semblait important que ce partenariat s'inscrive notamment sur QRS, action collective de prévention et de promotion de la santé.

La coordination avec l'intervenante QRS a permis en amont une planification des séances de présentation de l'Examen de Prévention en Santé (EPS) réalisée par la Chargée de partenariat du CES. Les séances se sont déroulées sur les sites d'intervention de QRS ou à l'UC-IRSA, en fonction des besoins du public et de sa mobilité.

L'objectif des séances de sensibilisation à l'EPS dans le cadre de QRS est d'apporter des informations concrètes sur le bilan de santé. Une présentation de l'EPS directement sur les lieux de vie ou de travail des bénéficiaires permet de lever des freins à l'accès aux dispositifs de droit commun et de santé.

La prévention et la promotion de la santé

Les assurés s'inscrivant à l'EPS bénéficient de la possibilité de faire un point sur leur santé globale et de mettre en place une démarche individuelle de prévention, ce qui concrétise la sensibilisation collective des séances QRS. Ce bilan est également l'occasion de faire le point sur les démarches administratives en lien avec la CPAM (accès au médecin traitant, à une complémentaire santé...), afin d'éviter toute rupture de droit et/ou renoncement aux soins.

La mise en place de ce partenariat est une opportunité supplémentaire pour l'UC-IRSA de se faire connaître auprès des publics et des partenaires. En effet, cette coopération cible des personnes en situation de fragilité qui ne franchiraient probablement pas la porte du CES sans avoir reçu cette information attentionnée. Ce partenariat en 2022 a permis à 13 personnes de bénéficier d'un EPS et a favorisé le développement d'actions auprès de structures intégrées dans le réseau de QRS.

> Prév'en Caux

Ce sont au total **1125 participations** individuelles à Prév' en Caux qui ont été recensées en 2022. L'offre de Prév' en Caux se répartit comme suit selon les 4 axes structurants de l'offre :

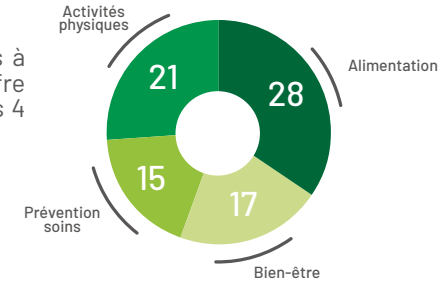

FOCUS

De la sensibilisation collective à l'accès aux soins

11 sessions de dépistage ont pu se tenir dans l'année selon un même procédé :

> Les participants sont invités à un espace d'échange autour d'un temps de convivialité, approche non personnalisée abordée sans « blouse blanche ».

> Vient ensuite le temps « pratique » du dépistage qui est proposé, étape déterminante du franchissement de la dimension collective à l'appropriation individuelle. L'espace de discussion devient alors confidentiel.

> Enfin, l'enclenchement d'un parcours de soins accompagné, lorsque le dépistage invite une exploration particulière.

Les cafés débats relaient les grandes campagnes de prévention nationales, telles qu'Octobre Rose et Mars bleu, d'autres répondent à des besoins spécifiques identifiés auprès des publics (pour exemple vie sexuelle et affective, le consentement). Enfin certains cafés débats sont plus « ordinaires » mais non moins nécessaires pour des publics éloignés de parcours de soins (dépistage audio-visuel, IST par exemple). La nature même de certaines thématiques nécessite un travail de communication et d'accroche préalable individuel et collectif pour garantir une fréquentation de l'espace dédié. Toutes les thématiques ont un public cible potentiel.

La sémantique retenue n'est pas neutre. C'est bien dans cette approche non contraignante, qui vulgarise tout l'environnement du soin et qui fait de la rencontre entre soignants et publics cibles un temps « désanitarisé » pour mieux en faire un temps du « prendre soins ».

Selon ce séquençage :

169 participants invités ont bénéficié des cafés débats

46 dépistages ont été mis en œuvre

36 démarches de soins ont été accompagnées

Si l'on s'en tient à cette lecture :

Les cafés débats débouchent pour **plus de 21% de ses participants à une démarche de soins effectifs.**

> Prév'en Seine , nouvelle action de prévention et de promotion de la santé.

Prév'en Seine est une action de prévention et de promotion de la santé qui s'est mise en place en février 2022 en direction des résidents du CHRS des Cèdres. Inspirée de Prév' en Caux déployée au Domaine des Tilleuls, l'objectif de cette action est de promouvoir la santé par le biais d'ateliers de prévention, d'activités physiques et de bien-être.

Ainsi, le public a été invité à participer à des séances adaptées de boxe, de randonnée, de tennis, de renforcement musculaire et à des sorties à la piscine. De plus, des ateliers de socio-esthétiques, des séances de sophrologie et de médiation animale ont été organisés afin de favoriser un mieux-être, une meilleure estime de soi et la création d'un lien social.

Couplés à cette dimension de promotion de la santé, sont mis en place des cafés/débats mensuels permettant l'échange sur une thématique précise (VIH et maladies infectieuses, addictions, cancer du sein, cancer colorectal, santé mentale, ...). Souvent sont réalisés des dépistages à la suite de ces échanges où la présence de spécialistes permet une proximité avec les structures paramédicales et associatives locales.

En termes d'organisation, la coordinatrice de l'action, assure le recrutement d'intervenants extérieurs, la planification des évènements, la communication en direction des professionnels et du public ainsi que l'organisation et l'accompagnement sur les différentes activités. Les professionnels des Cèdres sont invités à contribuer au déploiement de l'action en relayant les informations et en accompagnant le public sur certains évènements en fonction de leurs disponibilités et attraits pour l'activité en question. Un planning mensuel est établi et partagé sur le site, accompagné de fiches d'inscription pour les activités. Les résidents s'inscrivent en autonomie sur ces fiches rassemblées sur un tableau d'affichage.

En 2022, nous avons pu quantifier 80 participants à l'action. Pour une première année, ce résultat est plutôt encourageant. La dynamique n'a pas toujours été simple à maintenir, il faut constamment prendre en compte les fragilités sociales, émotionnelles et psychiques des résidents. La stimulation est quasi-quotidienne et les équipes investies sur place permettent de promouvoir l'action.

La prévention et la promotion de la santé/ Le réseau santé précarité

En terme qualitatif, les effets positifs de cette action ont été visualisables dès les premières séances. Des sourires, des échanges verbaux ou non verbaux ont montré la satisfaction des résidents. Certains résidents se fidélisent aux activités et expriment un manque lors des vacances et des jours d'inactivité.

Au niveau de l'accompagnement social, les éducateurs expliquent que l'action a redynamisé le quotidien des résidents et a permis pour certains de susciter l'envie de projets socioprofessionnels (aboutissement de démarches qui étaient jusqu'alors en suspens).

L'équipe paramédicale a pu observer, quant à elle, un bénéfice sur l'état de santé de plusieurs résidents, qu'il soit psychique ou physique. Un mieux-être général, un meilleur sommeil, moins d'anxiété au quotidien. Les cafés débats et dépistages ont permis aux infirmières du site de rebondir sur la dynamique de prévention. Certaines personnes ont renoué avec le soin en reprenant un suivi santé et/ou des démarches de santé.

Au vue de l'engouement qu'a suscité l'action dans d'autres structures, l'objectif pour 2023 est d'ouvrir le programme d'actions aux résidents du foyer de l'abbé Bazire, du CHRS de l'URAS et des Sources ainsi qu'au LAM.

Le réseau santé précarité

Introduction sur l'activité

Créateur de liens entre les champs de la santé et du social, le Réseau Santé Précarité (RSP) a pour finalité de favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité. Espace d'échanges entre les professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social, mais également entre les institutions et les acteurs de terrain, le Réseau Santé Précarité permet de travailler conjointement à la réduction des inégalités sociales de santé.

Interprétariat en santé et accès à la médecine de ville pour tous.

En 2022, le RSP et ses membres, dont Médecins du Monde (MdM), font le constat d'un grand nombre de personnes sur la métropole rouennaise ayant des droits ouverts à une protection maladie mais n'accédant pas à la médecine de ville. En réponse, le RSP et MdM se sont réunis lors de temps de travail afin d'initier une réflexion avec quelques médecins de ville pour faciliter et améliorer cette prise en charge.

Les freins identifiés sont les difficultés à identifier un médecin ou à prendre un rendez-vous, la barrière de la langue, les freins à l'accueil d'un public précarisé et/ou exilé, les problèmes de transition entre les dispositifs spécialisés et la médecine de ville, la difficulté des cabinets à prendre de nouveaux patients sur un territoire où le manque de professionnels de santé est problématique. Face à ces freins, ces publics se tournent vers le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO) de MdM (initialement voué à répondre aux besoins de soins des personnes sans droits), les PASS voire les urgences hospitalières pour traiter leurs problématiques de santé, quand ils n'y renoncent simplement pas. De leur côté, les travailleurs sociaux peinent à trouver des solutions pérennes en médecine de ville pour les publics ayant des droits ouverts.

Des professionnels de santé habitués à travailler auprès de publics vulnérables ont été conviés à partager leurs constats. Ces échanges ont permis d'identifier des leviers à activer afin de faciliter la prise en charge des personnes en situation de précarité. Le RSP et MdM ont donc proposé un plan d'actions sur 3 axes de travail complémentaires :

> L'interconnaissance et la communication entre les professionnels

> L'interprétariat et la littératie

> La médiation en santé

En fin d'année 2022 s'est dessinée l'opportunité pour le RSP de mettre en œuvre le projet d'interprétariat mentionné en amont. Dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration, la Métropole Rouen Normandie a effectivement retenu le RSP pour expérimenter la mise à disposition d'un outil d'interprétariat instantané à destination de la médecine de ville.

ISM Interprétariat est le 1er organisme d'interprétariat en milieu médico-social en France et couvre 185 langues. Il propose un système d'interprétariat par téléphone, accessible 7j/7 et 24h/24, par des professionnels formés et spécialistes de la communication interculturelle, garantissant le respect du secret médical. Par son travail, l'interprète offre une plus grande autonomie à la personne allophone, et permet aux médecins comme aux patients de comprendre et de se faire comprendre.

Lors de cette expérimentation, dont le lancement est prévu début 2023, ISM Interprétariat sera mis à disposition gratuitement aux médecins. Le Réseau Santé Précarité assurera le suivi administratif et budgétaire ainsi que l'évaluation de cette expérimentation attendue pour la fin d'année 2023.

Perspectives

En matière de défi, 2023 s'annonce chargée pour le PAPS. Le RSP expérimentera la mise à disposition d'un outil d'interprétariat instantané en direction des professionnels de santé libéraux de la MRN. Au-delà de l'expérimentation, cette dynamique est l'opportunité de tisser des liens avec le secteur libéral peu représenté actuellement au sein des membres du réseau.

Pour Prév' en Seine, après une 1ère année de lancement de l'action en direction des résidents du site des Cèdres, il sera question d'étendre la dynamique de prévention et de promotion de la santé vers les personnes accueillies dans d'autres structures rouennaises de l'association. Un challenge stimulant en matière de coordination et de mise en œuvre. Concernant Prév' en Caux, l'obtention de financements complémentaires permettra d'augmenter le temps de coordination de l'action et ainsi répondre à notre volonté de consolider la dynamique existante puis de d'étendre le rayonnement de l'action sur le territoire d'Yvetot. Quant à QRS, c'est sur le plan du recrutement que le défi se situera : Florence Cordonnier, intervenante en prévention et promotion de la santé, quittera ses fonctions pour une retraite bien méritée. Toute notre reconnaissance pour son investissement et son professionnalisme au sein du Pôle durant ces 10 dernières années !

Karine Picot, psychologue, aura une place importante dans le déploiement de formations portées par Emergence-s en Normandie concernant la diffusion de l'outil de Repérage Précoce et d'Intervention Brève sur les questions de parentalité-précarité.

Les activités de coordination infirmière au sein des structures d'hébergement seront toujours aussi fondamentales. En effet, les inégalités sociales de santé renforcées depuis la crise du covid et la fragilité actuelle du système de santé ont des conséquences non négligeables sur l'état de santé des personnes les plus vulnérables.

L'équipe mobile LHSS poursuivra sa structuration et son développement suite à l'obtention de financements complémentaires. Une nouvelle étape sera travaillée en début d'année 2023, celle de diversifier ses modalités d'intervention en allant repérer en rue des situations médico-psycho-sociales complexes avec le soutien des équipes de maraudes existantes. Les professionnels des LAM et des LHSS résidentiels poursuivront leur engagement vers l'accueil et l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies aiguës et/ou chroniques. Une pensée chaleureuse à Muriel Marchand, coordinatrice de parcours des LHSS, pour qui début 2023 sera également le temps de la retraite. Une profonde gratitude pour son engagement professionnel remarquable qui a grandement participé au bon fonctionnement du décloisonnement interne des LHSS et au développement de liens partenariaux solides et durables.

Enfin, l'objectif de stabiliser les ressources humaines paramédicales, en particulier sur l'établissement des LAM, constitue un enjeu majeur. Le contexte conjoncturel actuel qui semble évoluer vers une dimension plus structurelle de « pénurie » ou de « désertion » des soignants impactent les organisations de travail. Les coûts liés aux remplacements temporaires pèsent sérieusement sur les budgets. Le temps passé à tenter de recruter durablement des professionnels ou à rechercher en urgence des remplaçants est énergivore et remplace des espaces de travail plus structurants. Ce défi de stabilisation des effectifs demeure un enjeu prégnant pour 2023 pour un pôle d'activité qui est en croissance depuis plusieurs années.

Pôle insertion socioprofessionnelle

Plus qu'un chantier, un nouveau départ...

Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

Nombre de places agréées / 2 territoires

Transition en cours d'année liée à la perte d'aides au poste / sous-consommation des ETP conventionnés, avec nouvelle répartition des postes entre activités Bâtiment et cuisines Rouen, sachant que les 2.5 postes dédiés à PHC ne sont pas fléchés conventionnellement mais « dissous » dans l'activité globale.

Postes agréés en simultané

> 2021

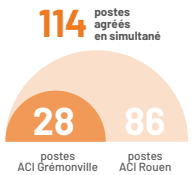

> 2022

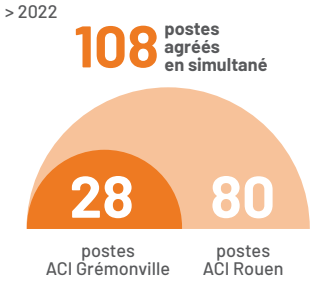

> 2021

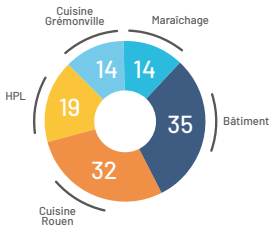

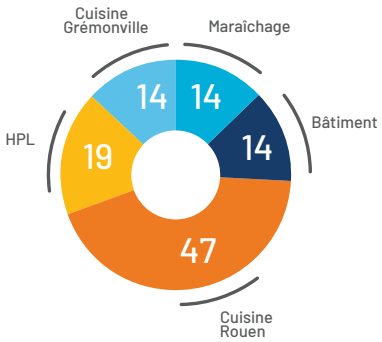

Répartition hommes/femmes par activité support

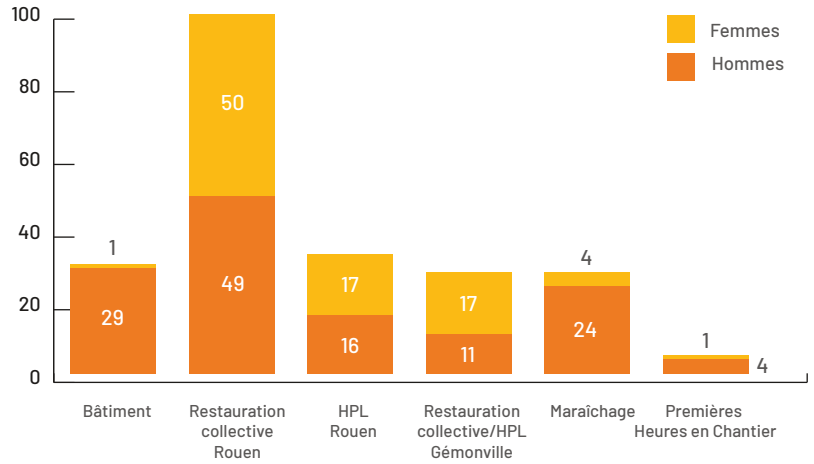

Autres données chiffrées / publics cibles des ACI – Caractéristiques à l'entrée

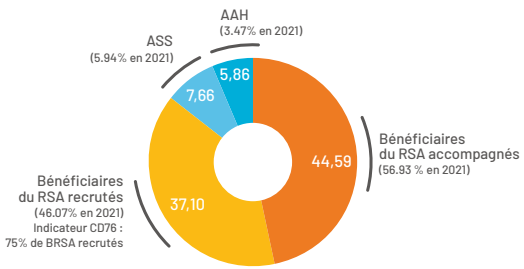

Nb de salariés accompagnés

223 salarié.es accompagné.es en file active : **+ 21 / 2021**

Dont **99 embauches** (89 en 2021) : **72 ACI** Rouen - **27 ACI** Grémonville

56% ressortissants hors UE (31 % en 2021)

Ne concerne que le territoire de Rouen

28 territoires d'intervention

47,75 % sites d'implantation

18,47% places (hébergement / logement adapté)

44,59% salariés dont 118 salariés en insertion

Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)

Période de mise en situation en milieu professionnel

81 PMSMP
(72 PMSMP en 2021 ; 33 en 2020)

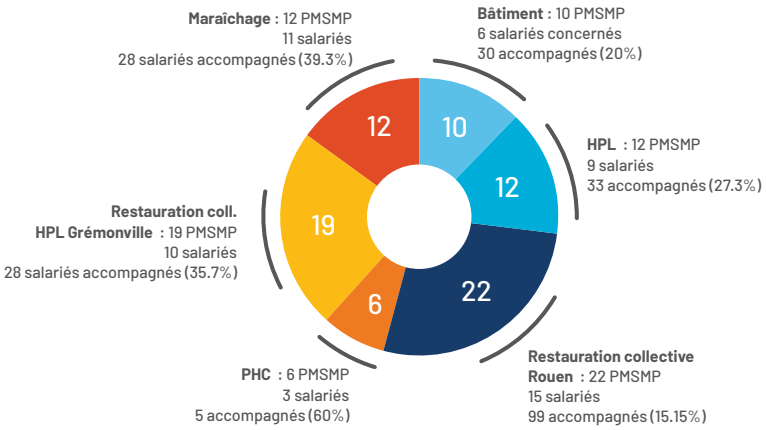

54 salariés sur 223 ont bénéficié de PMSMP (24.2%)

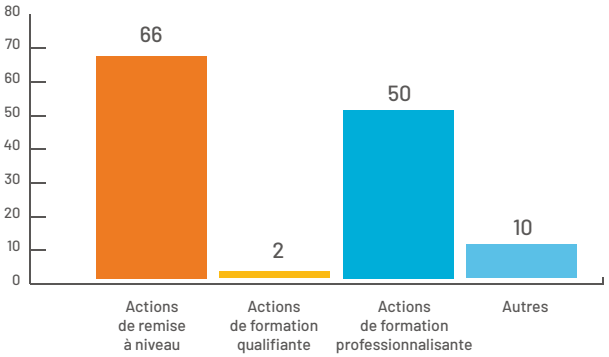

Qualification des sorties

Rétrospective sur les 5 dernières années

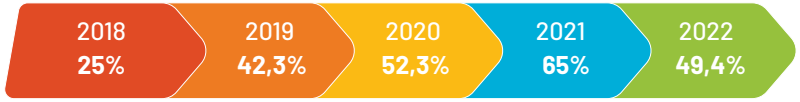

Des résultats en insertion globalement en deçà des objectifs conventionnés, avec de fortes disparités fonction des activités et des périmètres géographiques

2022		Emploi durable	Emploi de transition	Sortie positive	Sorties dynamiques
ACI Grémonville	Restauration collective/HPL	27,3%	45,4%	9,1%	81,8%
	Maraîchage	13,3%	26,6%	6,,6%	46,5%
	Sous-total	19,2%	34,6%	7,7%	61,5%
ACI Rouen	Bâtiment	38,45%	7,7%	38,45%	84,6%
	Restauration collective	8,3%	11,1%	8,3%	24,7%
	HPL	33,3%	16,7%	0%	50%
	Sous-total	18,1%	10,9%	14,6%	43,6%
Objectif négocié	Total	17%	21%	23%	61%
Objectif réalisé	Total	18,52%	18,52%	12,35%	49,39%

Les axes d'évolution

La création d'un pôle d'activité « Insertion socioprofessionnelle »

Ce pôle regroupe le service IAE, les missions de référents RSA (conventions « publics spécifiques » - BRSA sans domicile stable et/ou ayant un passé carcéral et/ou hébergés au sein des structures d'hébergement d'Emergence-s- & « Accompagnement Social Intensif »), une Action Collective de Développement Social hébergée au sein du Domaine des Tilleuls et des prestations d'accès aux droits (domiciliation et mandatement RSA).

Ce rapprochement entre professionnels de l'insertion vise à opérer des synergies efficientes en termes d'orientation des publics accompagnés vers l'insertion professionnelle et, plus largement, de mutualisation de ressources d'accompagnement socioprofessionnel, dans une approche globale et simultanée des problématiques. Ces deux dispositifs partageant de fait les mêmes ambitions : promouvoir des parcours actifs d'insertion devant, in fine, aboutir à l'emploi ou du moins faciliter l'accès à l'emploi.

Ce rapprochement vise également à faciliter des corrélations évidentes entre ces offres d'insertion et à porter une dynamique globale de retour à l'emploi au sein des différentes instances institutionnelles de pilotage

La mise en œuvre des programmes Premières Heures en Chantier (PHC) & Convergence (ACI Bâtiment, hygiène et propreté des Locaux) et le portage de la coordination locale en Métropole de Rouen

Les programmes Premières Heures en Chantier et Convergence sont nés de l'ambition d'expérimenter, de construire et de promouvoir des dispositifs innovants de lutte contre la grande exclusion, en particulier dans une logique de post-urgence. L'objectif de ce dispositif est d'adapter et de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de grande exclusion et de coordonner, autour de leurs besoins, les acteurs du logement, de la santé et de l'emploi, afin de :

> Stabiliser par le travail des personnes issues de la rue ou sans solution de logement durable

> Assurer une continuité des parcours par une coordination interne des différents dispositifs mobilisés (emploi, logement, santé) et par une remise au travail.

La proximité évidente de ces deux programmes avec les activités d'hébergement et les publics structurels d'Emergence-s a résonné de manière immédiate dès le processus d'identification de structures potentiellement porteuses mené par Convergence France, en ce sens qu'ils ont notamment permis d'entrevoir un rapprochement facilité entre les secteurs de l'IAE et de l'AHI, par la mise en œuvre d'une approche décloisonnée et coordonnée entre les référents sociaux des salariés permettant d'aborder l'ensemble des problématiques, et de mieux accompagner les publics cibles des ACI. L'attractivité de ces programmes en termes de construction de partenariats sur le territoire, de renforcement des chantiers d'insertion par des moyens spécifiques, de prolongation des durées d'accompagnement des salariés en parcours et post-sortie, a emporté notre conviction de s'inscrire durablement dans ces programmes et d'en porter la coordination sur le territoire.

La création d'un nouveau périmètre d'activité dans le cadre du programme Premières Heures en Chantier, avec la mise en place de postes d'agents polyvalents

La finalité de Premières Heures en Chantier : faire changer les structures, les professionnels et les écosystèmes au bénéfice des grands exclus. Il s'agit de rompre avec l'approche par palier, de renouer avec un travail social axé sur l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes.

Au fondement de Premières Heures en Chantier, le travail est envisagé comme le premier levier du processus de réinsertion sociale.

Concernant le choix de l'activité support de l'accompagnement, qui doit être sans contrainte de productivité, modulable et progressive, nous avons opté pour qu'elle soit spécifique et se déploie indépendamment des activités des chantiers d'insertion d'Emergence-s, en y étant pour autant intégrée en termes d'organisation spatiale, cela permettant de faciliter les interactions avec d'autres professionnels : activités d'embellissement et de tri sélectif (papiers cartons, en partenariat avec Elise Normandie, entreprise adaptée) au sein des sites d'hébergement.

PHC s'est caractérisée aussi par l'émergence d'un nouvel acteur au sein du service IAE : l'éducateur socioprofessionnel, qui constitue un nouveau binôme avec le référent social - orienteur du salarié.

PHC a ainsi permis d'initier un premier niveau de décloisonnement entre la politique d'insertion et la politique Accueil Hébergement Insertion en opérant un rapprochement entre ces différents acteurs, par l'interconnaissance et l'acculturation réciproques autour des salariés PHC. Ces orienteurs sont aujourd'hui des acteurs nouveaux dans l'écosystème de l'IAE.

La « redistribution » de postes en insertion à la faveur de restructurations nécessaires sur le plan de la viabilité économique des activités du Bâtiment et de la restauration collective à Rouen

L'activité Bâtiment s'exerce à la fois en interne (maîtrise d'œuvre de chantiers au sein de l'ensemble du patrimoine immobilier d'Emergence-s, en réponse à des consultations pour des travaux ne relevant pas du champ des compétences des équipes de maintenance) et en externe.

Confrontée à de lourdes difficultés économiques depuis plusieurs années, nous avons été contraints de réduire les effectifs du Bâtiment de manière globale (salariés en parcours et professionnels en charge de la captation des marchés, la conduite des travaux et l'encadrement technique) au profit d'une montée en charge des effectifs de la restauration collective à Rouen, nécessaire au bon fonctionnement des cuisines dans le cadre d'une restructuration globale qui a permis un retour à l'équilibre sur le plan économique.

Convergence & Premières Heures en Chantier à Rouen ...

2022 : déploiement de Convergence et PHC en Métropole de Rouen

Convergence a été retenu par la Stratégie Pauvreté en tant que programme innovant, dans une perspective d'essaimage national, avec des financements de l'Etat. A cette fin, l'association Convergence France a été créée en 2019 par Emmaüs Défi, Emmaüs France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS).

Après une dizaine d'années d'expérimentation et de développement en région parisienne, les programmes Premières Heures et Convergence sont arrivés début 2022 en Métropole de Rouen, identifiée comme territoire démonstrateur de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

A l'origine...

Depuis mai 2021, Convergence France a préparé le lancement du projet avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire rouennais, partenaires privilégiés : FAS Normandie, DDETS, Conseil Départemental et Métropole Rouen Normandie.

Des réunions de présentation ont eu lieu avec une dizaine de structures d'insertion par l'activité économique à compter de juillet et le constat partagé par tous les acteurs a confirmé que les programmes semblent répondre à un besoin du territoire : les publics accueillis en chantier d'insertion sont souvent en grande fragilité et les structures sont intéressées par la possibilité d'aller encore plus loin vers les grands exclus.

A l'issue de ces différentes rencontres, un collectif de 3 chantiers d'insertion s'est constitué avec Interm'Aide Emploi (32 salariés), les Deux Fleuves (25 salariés) et Emergence-s (54 salariés en janvier 2022 puis 32 salariés fin 2022), qui s'est engagée à porter également Premières Heures, ainsi que la coordination locale des programmes. La FAS Normandie a également été étroitement associée au projet.

Le démarrage opérationnel des actions a débuté en 2022 avec la création du collectif des ASP-CIP, et à compter de mars 2022, avec l'arrivée progressive des équipes Convergence : une coordinatrice et deux chargés de partenariats, l'un en charge de l'emploi et de la relation entreprises, l'autre de la santé, tous deux venant en appui des chargés d'insertion professionnelle des chantiers, et pour l'encadrement socio-éducatif, dédié à Premières Heures.

Convergence

Le programme Convergence – Modalités et principes

Pour placer des personnes en situation de grande précarité dans une dynamique d'insertion globale, Convergence s'appuie sur la remise en activité en chantier d'insertion. L'objectif est de prendre en charge, par un dispositif d'accompagnement renforcé et concerté, l'ensemble des freins (logement, santé, accès aux droits, etc.). Le programme s'appuie ainsi sur 5 principes :

1 • Accompagnement global et concerté : avec les tous les référents sociaux du salarié

2 • Partenariats mutualisés : des chargés de partenariat pour développer, animer et mobiliser un réseau de partenaires (emploi, logement, santé...)

3 • Renforcement des moyens d'accompagnement : spécifiques pour chaque chantier d'insertion mettant en œuvre Convergence

4 • Durée de parcours adaptée : une durée d'accompagnement adaptée à chaque salarié, pouvant aller jusqu'à 5 ans

5 • Accompagnement prolongé après la sortie : un accompagnement qui peut se poursuivre un an après l'accès à l'emploi et/ou au logement durable

Les missions d'Emergence-s en tant que porteur de la coordination

> Le pilotage du programme sur le territoire, en lien avec les chantiers Convergence et Convergence France : mise en œuvre et développement de Convergence, dans le cadre des objectifs chiffrés fixés (111 postes sur le territoire + 20 parcours PHC), et dans le respect des principes fondamentaux ; animation des comités de pilotage - validation de la déclinaison opérationnelle des programmes sur le territoire (axes de problématiques, modalités opérationnelles, interactions avec les acteurs institutionnels territoriaux) ; suivi de l'avancement du projet et des résultats obtenus

> L'adaptation des modes opératoires de chaque chantier Convergence, dans une logique de co-construction avec les équipes des Chantiers Convergence, en apportant un appui, notamment pour la mise en place des outils de suivi

> La constitution, le développement et l'animation du réseau des chantiers Convergence et des partenaires opérationnels (emploi, logement, santé...) constituant le réseau Convergence, en lien avec les chargés de partenariats emploi et santé.

> La mise en œuvre de la mutualisation des chargés de partenariat santé et emploi

> La recherche de financements complémentaires si nécessaire, et la gestion des relations avec les financeurs et partenaires institutionnels du projet, sur le territoire

> La collecte et la centralisation quadrimestrielle des données pseudonymisées, à des fins de reporting opérationnel et financier auprès de Convergence France

> Le bilan qualitatif annuel de la mise en œuvre du programme sur le territoire

> La gestion et le suivi des budgets et des subventions.

> La communication interne et externe autour de la mise en œuvre locale de Convergence, en lien avec Convergence France

Convergence 2022

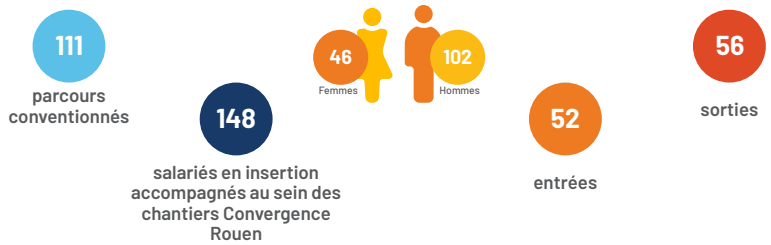

Actions 2022 des chargés de partenariats

Santé

Accès aux droits et aux soins	> 38 orientations vers partenaires du réseau Santé CVG > Convention CPAM/UC-IRSA > 31 bilans de santé > QRS (questions réponses santé), ateliers numériques
Addiction France	Appel à Projet MILDECA, Convention, Etat des lieux le 28 février 2023
Santé Mentale (Métropole de Rouen/ Convergence France)	> Formation formateur PSSM/ 1ere Formation > Groupe de parole/Coaching individuel
Nutrition (Promotion Santé Normandie)	> Formation Nutrition Précarité > Ateliers en chantiers

Emploi – relation entreprises

156 entreprise prospectées 63 offres d'emploi	3 activités support, la grande distribution, le transport, la logistique...
36 offres de PMSMP 15 salariés positionnés	Maison Yvonne, Flunch, Domitys...
10 évènements / jobs dating	Geig Pep's/ BTP, UIMM, 24h pour l'emploi et la formation...
8 Ateliers collectifs emploi 3 ateliers Emploi/Santé	Marché du travail, CV et LM, simulation entretien d'embauche...
Accompagnement et suivi post-sortie	Appui aux ASP/CIP/ETI, suivi des salariés en poste/sans solution

Caractérisation des sorties

16	6	4	5
Emploi durable 33%	Emploi de transitions 13%	Suite parcours IAE 8%	Formation 10%

Premières Heures

Le programme Premières Heures en Chantier – Modalités et principes

Remobiliser par l'emploi

Premières Heures est un sas temporaire, progressif, adapté. Il est destiné aux personnes ayant connu un parcours de rue pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés, tant sur la durée hebdomadaire du travail (26h/semaine) que sur la durée du Pass IAE (24 mois). Le travail est prétexte à l'entrée dans l'accompagnement et dans le parcours d'insertion. Le dispositif repose sur une adaptation poussée à l'extrême du travail à la personne et s'appuie sur 4 principes :

1 • **Un recrutement sans sélection, ni prérequis** : principalement pour un public sans abri ou en extrême précarité d'habitat (rue ou CHU), orienté par les travailleurs sociaux et/ou maraudeurs, qui ne peut pas entrer en chantier d'insertion

2 • **Le programme Premières Heures comme lieu d'accompagnement** : s'appuyant sur la remobilisation par le travail, sans attente de productivité, avec un suivi social et un accompagnement en interne par éducateur socioprofessionnel

3 • **Montée en charge progressive et au cas par cas** : le programme Premières Heures s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine

4 • **Promesse de l'emploi et orientation vers l'hébergement** : mise en œuvre d'un parcours d'insertion progressif devant permettre d'être mis à l'abri et recruté a minima en CDDI.

Premières Heures 2022

20 parcours conventionnés

5 Parcours Premières Heures

1 Femmes

4 Hommes

Durée du parcours de rue à l'entrée

< 6 mois : **1**

De 6 mois à 2 ans : **2**

> 2 ans : **3**

Premières Heures en chantier

Prescripteurs – référents sociaux

> Le Foyer Abbé Bazire

> Le Lien

> Un Chez Soi D'abord

> La Case Départ

L'accompagnement social et accès aux droits

Mission référent RSA « publics spécifiques »

(personnes sans domicile stable et/ou ayant un passé carcéral et personnes hébergées au sein des structures d'hébergement d'Emergence-s)

220 conventionné, en simultané

2 territoires d'intervention : UTAS de Rouen et des Boucles de la Seine

222 personnes accompagnées

43 Femmes — **179** Hommes

Tranches d'âge

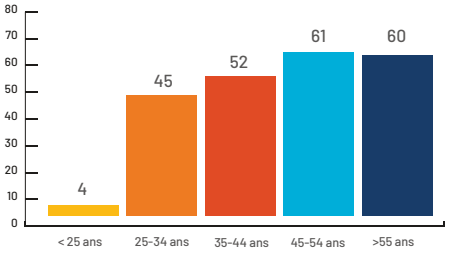

Ancienneté dans le RSA

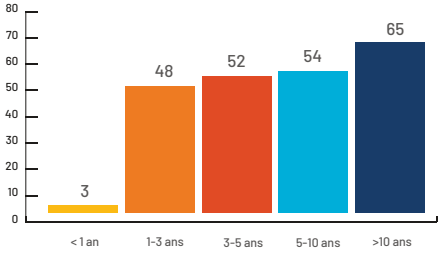

Qualification des sorties

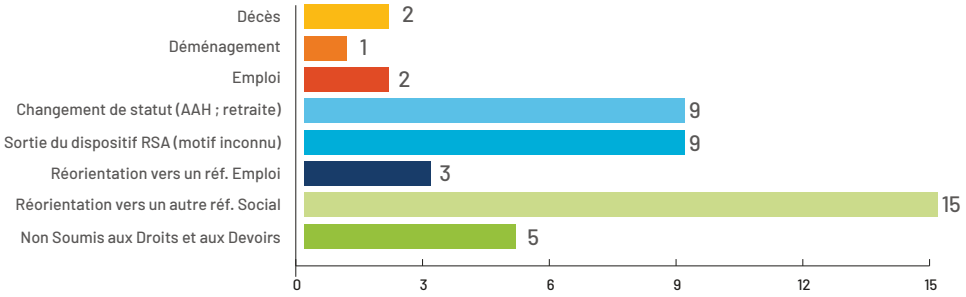

Mission référent RSA « Accompagnement Social Intensif (ASI) »

200 conventionné, BRSA en simultané

2 territoires d'intervention : UTAS de Rouen et des Boucles de la Seine

12 mois maximum *(accompagnement limité dans la durée)*

187 personnes accompagnées

64 Femmes — **123** Hommes

Tranches d'âge

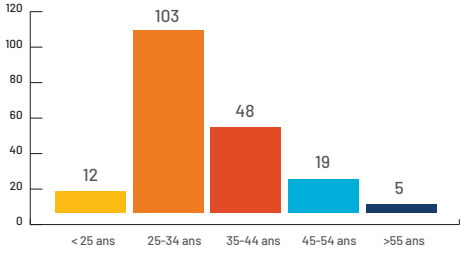

Ancienneté dans le RSA

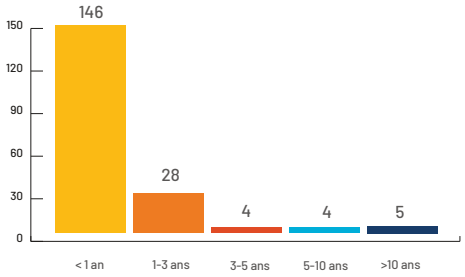

Qualification des sorties

102 sorties, dont **59** sorties dynamiques* et **38** positives**

Durée moyenne d'accompagnement : **9.41** mois (accompagnement limité à 12 mois en ASI)

Taux de sortie dynamique prévisionnel : **70%** / Réalisé **58.80%**

Taux de sortie positive prévisionnel : **20%** / Réalisé **37.25%**

*sorties dynamiques = sorties emploi/formation + réorientations vers un parcours ascendant + accès à d'autres droits et statuts + passage au statut « non soumis aux droits et aux devoirs »)

**sorties positives = toutes sorties emploi dont IAE et formation

L'accompagnement social et accès aux droits

Focus « sorties positives »

Détail des sorties positives
> 20 sorties emplois :

- **7 CDI, 3 CDD**> = 6 mois
- **1 CDD**<6 mois
- **8** contrats aidés
- **1** création d'entreprise
- **4** entrées en formation qualifiante.

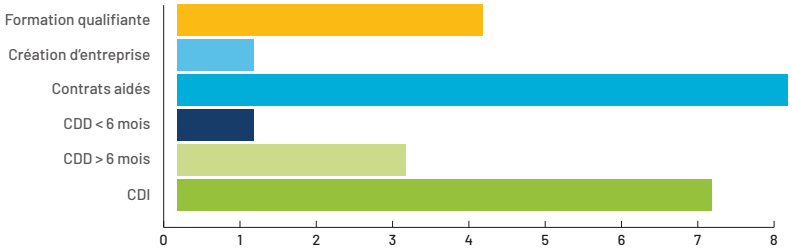

L'accès au logement des bénéficiaires du RSA, un chemin contrarié

Parmi les thématiques d'accompagnement des bénéficiaires du RSA contractualisées dans leur contrat d'engagement réciproque, celle du logement, et plus particulièrement de l'accès au logement, reste de loin la plus prégnante, a fortiori dans le cadre d'une mission orientée vers des publics dit spécifiques (sans domicile stable et/ou ayant un passé carcéral, ou hébergés au sein des structures d'hébergement d'Emergence-s).

Les référentes RSA constatent d'année en année une intensification des obstacles à l'accès au parc social des personnes qu'elles accompagnent, alors même que les quelques pistes d'activation du parc privé, qui « dépannaient tant bien que mal », ne fonctionnent plus. Des obstacles multiformes qui mériteraient d'être objectivés : pénurie de petits logements « très sociaux », parc social inaccessible au regard du coût du logement, solvabilisation insuffisante par les aides publiques, orientations vers du logement adapté par défaut, embolisation voire distorsion des dispositifs, relégation dans des communes éloignées des habitudes de vie (Elbeuf, Grand-Couronne, Petit-Couronne, Oissel…), « pas le produit », etc. Au-delà des problèmes structurels du manque d'offre de logement accessible, se pose aussi la question de mécanismes d'exclusion à l'œuvre dans le système d'attribution du logement social, qui auraient tendance à freiner et limiter l'accès au parc social de bénéficiaires du RSA au regard de l'insuffisance de leurs ressources, du risque d'impayé de loyers, mais aussi, et ce sur un mode plus implicite, de profils peu « sécurisants » pour les bailleurs, hormis toute considération économique… Autrement dit, des « profils » qui correspondent précisément aux publics cibles des PLAI adaptés, denrée qui se raréfie, à savoir : des personnes ayant connu la rue et/ou un parcours d'hébergement, qui ont besoin d'être accompagnées dans l'appropriation et la gestion d'un logement individuel ; des parcours résidentiels chaotiques, avec succession de statuts de locataire du parc privé au parc public, hébergé chez un tiers… ; des parcours ponctués de ruptures ; des personnes isolées, qui ont besoin d'appuis financiers, matériel et humain ; des ménages en situation de surendettement, qui nécessitent un accompagnement à la gestion budgétaire ; des personnes avec des difficultés de santé, ayant besoin d'une attention particulière pour la prise en main d'un logement autonome ; des réfugiés statutaires récemment régularisés, sortant de structures d'hébergement ; des gens du voyage sédentarisés ou en cours de sédentarisation.

Le guide pour la production de logements très sociaux à bas niveau de quittance « PLAI adaptés » en logement ordinaire, pour la Seine-Maritime, édité en mars 2022, n'a malheureusement pas de valeur prescriptive. Il vient compléter le cahier des charges national pour faciliter la compréhension des enjeux attachés à la production, l'attribution et la gestion des PLAI adaptés. Gageons que cela aura valeur de relance de cette modalité de logement en faveur des publics qui en ont besoin.

L'accompagnement des BRSA et la concordance des temps

La mise en œuvre concomitante de deux missions « référent RSA » depuis 5 années désormais nous invite à réfléchir sur la dimension temporelle, essentielle pour caractériser l'accompagnement. A commencer par la « durée de séjour » dans le dispositif RSA : en 2022, 77% de bénéficiaires qui cumulent une ancienneté dans le dispositif RSA de 3 à plus de 10 ans concernant les publics dits spécifiques, 78% présents depuis moins d'un an concernant l'ASI.

Pour les premiers, la question se pose de savoir comment l'accompagnement évolue et garde un caractère tangible au bout de tant d'années, sachant qu'une seule action trimestrielle est requise par le Département ; pour les seconds, l'accompagnement se veut intensif (un rendez-vous mensuel a minima) et circonscrit dans le temps (12 mois maximum). Nous serions ainsi tentés de penser que le niveau d'accompagnement décroît à mesure que la durée de présence dans le dispositif RSA augmente. Or cette situation peut sembler pour le moins paradoxale : l'ancienneté dans le dispositif RSA est a priori révélatrice de difficultés d'insertion plus importantes et devrait par conséquent être corrélée à un niveau d'accompagnement plus soutenu.

Pour autant, nous constatons un phénomène de « sélection inverse », dans lequel l'accompagnement social intensif s'adresse à ceux qui sont en capacité de répondre à des critères d'employabilité et de s'inscrire rapidement dans une démarche d'accès ou de retour à l'emploi, c'est-à-dire de montrer un réel engagement. Cet arbitrage peut toutefois sembler rationnel, qui consiste à miser sur celles et ceux qui sauront plus facilement tirer bénéfice de l'accompagnement. Restent les situations des bénéficiaires du RSA de longue durée, qui se précarisent, et restent un problème de fond.

L'accompagnement social et accès aux droits

Action Collective de Développement Social (ACDS) On sème au jardin

La confirmation de la pertinence de la dimension collective pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

> **23** personnes accompagnées en 2022 (objectif 30)

> **73%** des sortants sont inscrits dans une continuité immédiate de parcours (emploi, formation).

La capacité à intégrer des nouveaux entrants a été permanente en 2022. Pour autant la période COVID a percuté de plein fouet la dynamique existante : effets du distanciel, espacements des RDV délivrés par les prescripteurs ont eu des incidences sur les orientations. Avec les publics, tout autant qu'entre professionnels, les habitudes communicationnelles et relationnelles se sont adaptées aux circonstances, sachant malgré tout que tout mécanisme de distanciation apparait en profonde contradiction avec les besoins des bénéficiaires inscrits de longue date dans le dispositif RSA.

Face à ce constat d'un public existant mais difficile à rencontrer, nous avons pris l'initiative d'ALLER VERS les bénéficiaires du RSA via les structures de distribution d'aides alimentaires, permanences bénévoles du territoire (Secours Catholique et Restos du Cœur notamment). Cela confirme qu'une frange du public cible s'est durablement éloignée des dispositifs de droits communs pour se rapprocher de structures plus accessibles et à la générosité spontanée.

La Domiciliation

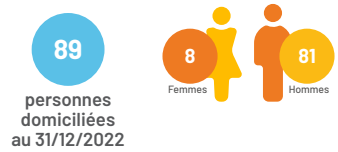

130 instructions en 2022, dont

- **60** premières demandes
- **33** demandes de renouvellement
- **37** radiations

Motivation des 60 demandes

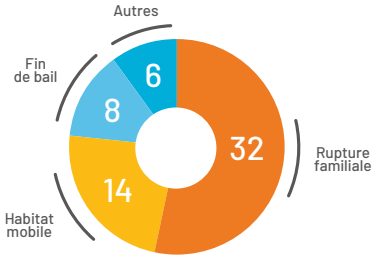

Objet de la demande

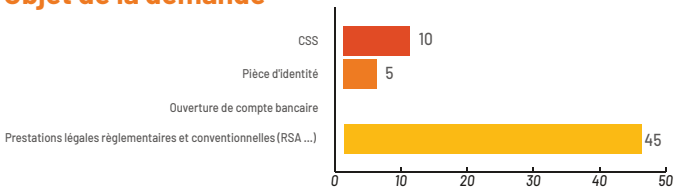

Prescripteurs : Emergence-s (Le Lien, référents RSA publics spécifiques et ASI), Carrefour des Solidarités, CCAS de Rouen, Maison d'Arrêt, CH du Rouvray

Motifs de radiation

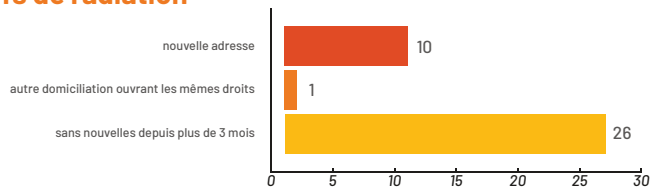

Perspectives

L' année 2023 s'ouvre sur les contours d'une nouvelle institution, France Travail, ce dans un contexte de perspective de plein emploi. Ce service public de l'emploi rénové devra permettre à Pôle emploi et à l'ensemble des acteurs (les missions locales qui deviendront « France Travail jeunes », Cap emploi qui deviendra « France Travail handicap », ainsi que les collectivités, CAF, Maisons de l'emploi, associations, etc.) de fonctionner en réseau avec des méthodes communes sur l'accueil des personnes et des systèmes informatiques interconnectés, afin d'éviter des fonctionnements en silos, amenant à des ruptures de parcours.

Derrière ce projet se profile une réforme de l'insertion des bénéficiaires du RSA, le constat d'un manquement au niveau de l'accompagnement des personnes étant suivi de l'annonce d'un contrat d'engagement unique pour chaque personne inscrite à France Travail, avec notamment 15h à 20h hebdomadaires « d'insertion » obligatoires pour les allocataires du RSA, sur le modèle du Contrat d'Engagement Jeunes (dans le cadre d'offres dites « structurantes », telles que des immersions en entreprises, des stages, des formations), déjà expérimenté dans 19 bassins d'emploi. L'IAE est pressentie pour intégrer ces offres structurantes.

Ces perspectives auront inévitablement des répercussions dans nos activités d'insertion socioprofessionnelle actuelles et à venir, le Département orientant très clairement la politique départementale d'insertion vers l'emploi durable. Il s'agira notamment de tirer parti de l'action d'Accompagnement Social Intensif, déployée depuis 2017 et re-conventionnée uniquement pour l'année 2023, afin d'être prêts à s'inscrire dans sa nouvelle version.

Concernant le service de l'IAE, 2023 s'annonce comme une année de consolidation du secteur, orientée vers le renforcement de la qualité des parcours, l'entrée en formation et le ciblage des personnes les plus éloignées de l'emploi. La circulaire relative au Fonds d'Inclusion dans l'Emploi demande effectivement aux DDETS de consolider le pilotage physico-financier de l'IAE, sachant que l'enveloppe budgétaire allouée à la Seine-Maritime ne permet de programmer et conventionner le nombre d'ETP que sur la base des réalisations 2022. Il nous appartiendra donc de veiller impérativement à la réalisation des ETP s'agissant de nos chantiers, et de forcer l'attention dans le domaine du recrutement.

Concernant le ciblage des publics vers les personnes les plus éloignées de l'emploi, qui implique la pleine mobilisation des prescripteurs et la priorisation de dynamiques « d'aller vers », la DDETS cible particulièrement les bénéficiaires du RSA, en lien avec France Travail.

S'agissant de l'efficacité et de la qualité de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi dans un contexte de reprise économique, les incitations vont vers le recours au PIC IAE, pour notamment faciliter l'accès aux formations certifiantes en lien avec les métiers en tension sur le territoire (métiers du grand âge, de la petite enfance ...) ; le développement des compétences des salariés en insertion (dispositif Reconnaissance des Savoir Faire Professionnels développé par l'AFPA) ; le renforcement des liens avec les entreprises (PMSMP, filières en tension, contrat passerelle, cumul des contrats CDDI et de droit commun pour permettre aux salariés d'atteindre un temps plein).

Sur le plan de la qualité, la DDETS engagera notamment le contrôle des sorties dynamiques.

Quant à cibler les publics les plus éloignés de l'emploi, les programmes Premières Heures & Convergence nous ont déjà mis sur la voie d'un accompagnement renforcé et concerté, le déploiement de ces dispositifs étant fortement soutenu et encouragé par nos financeurs. L'enjeu pour 2023 consistera à agréger de nouveaux chantiers d'insertion au sein du collectif existant, avec l'objectif d'atteindre 140 salariés a minima en simultané afin de viabiliser le modèle économique sur le territoire. Il s'agira également de travailler davantage en lien avec le secteur de l'AHI, afin d'ouvrir Convergence aux publics hébergés. Convergence France, qui porte ces programmes, œuvre par ailleurs pour que la remobilisation des grands exclus par le travail devienne une pratique durablement soutenue par les institutionnels et que l'accompagnement de ces situations complexes par les structures d'insertion qui souhaitent s'y engager, devienne courant et ordinaire.

Enfin, et en priorité, il s'agira de poursuivre l'identification et la priorisation des enjeux économiques du service de l'IAE afin d'arrêter nos priorités stratégiques de développement.

Pôle Justice
Plus qu'une injonction, un accompagnement...

L'année 2022 - La création d'un pôle justice dans un contexte changeant et évolutif

L'un des déterminants communs à l'ensemble des activités du pôle justice est la prévention de la récidive en favorisant la désistance des personnes placées sous-main de justice, qu'elles soient prévenues, mises en examen, condamnées ou après l'exécution de condamnation voire après une peine de privative de liberté.

En criminologie, la désistance se définit comme l'arrêt du parcours délinquant d'une personne. Ce processus implique des facteurs sociaux tels que l'insertion ou réinsertion professionnelle, l'accès à un logement pérenne, la capacité à s'inscrire dans des relations familiales et conjugales satisfaisantes et des facteurs psychologiques déterminants avec la reconnaissance de l'infraction et celle des effets sur la ou les victimes. L'accompagnement, dans le cadre de la mesure socio-judiciaire, est un levier : il initie puis étaie la responsabilisation et le changement de comportement des personnes.

Afin de valoriser et développer ses activités socio-judiciaires, l'association Emergence-s a maintenu sa volonté de créer un pôle justice et de nommer une directrice en avril 2022. Cette création de pôle intervient dans un contexte particulier : l'implantation, à la demande du procureur de la République, d'une nouvelle association socio judiciaire sur notre territoire d'intervention. Cela signe la fin de notre présence quotidienne au tribunal avec l'arrêt de la réalisation des enquêtes sociales rapides au profit de cette même association.

L'impact financier est alors conséquent au moment où le tarif de l'ESR était enfin revalorisé à 150 euros. Le Service Socio-Judiciaire a subi la perte d'un poste de secrétariat, d'une intervenante socio- judiciaire et a dû se réorganiser. La mise en concurrence, avec cette association sur l'ensemble de son périmètre, nécessite des ajustements. L'équilibre financier de ce service reste fragile, le volume d'activité dépendant du nombre d'orientations du tribunal judiciaire. Les frais de justice, sur présentation de mémoires, sont l'unique ressource.

Nous sommes habilités pour nos activités dans le cadre d'une convention avec la Cour d'Appel de Rouen. Une convention avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes encadre l'activité du placement à l'extérieur. A cette convention, s'est ajoutée en 2022 l'obligation d'obtenir un agrément de la DISPIP que nous avons obtenu en juin 2022.

Un acteur dynamique et participatif au sein de la fédération Citoyens et Justice

Dans le cadre de son activité du pôle, l'association a participé à plusieurs instances animées par la fédération :

> Les commissions nationales pré et post sententielles

> Le groupe de travail sur le sursis probatoire

> Le groupe de travail placement à l'extérieur à domicile

> Le colloque placement à l'extérieur organisé par l'Association Nationale des Juges de l'Application des Peines

Le Service Socio-Judiciaire (SSJ)

L'arrêt des enquêtes sociales rapides (ESR)

La réalisation des ESR a pris fin le 13/05/2022 après de très nombreuses années de présence au sein du tribunal. Cet arrêt brutal a mis un frein à la sécurisation du service et à son ouverture vers l'extérieur.

Les enquêtes de personnalité

- **31** réalisées
- **3** en carence
- **8** témoignages aux assises
- **22** nouvelles enquêtes ordonnées

L'équipe accorde beaucoup d'attention à la réalisation de ces écrits qui viennent apporter aux juges d'instruction un éclairage différent de la personne mise en examen. En 2022, une enquête de personnalité pour une victime décédée a été réalisée. Il a fallu rencontrer et s'entretenir avec les proches afin de décrire qui était cette personne et comment elle était perçue par son entourage.

Le contrôle judiciaire socio-éducatif (CSJE)

- **253** contrôles réalisés
- **146** Contrôle judiciaires courts
- **70** Contrôle judiciaires longs

Cette mesure associe un cadre judiciaire contraignant à un accompagnement social et éducatif. Permettant une alternative à la détention provisoire, elle fixe des interdictions et des obligations auxquelles la personne doit se soumettre.

Nous déplorons une baisse des mesures entre 2021 et 2022. L'implantation d'une nouvelle association socio-judiciaire peut expliquer en partie cette baisse. La part de placement sous contrôle judiciaire socio-éducatif pour des faits de violences intrafamiliales restent cette année encore majoritaire :

> **130 CJSE concernent des violences intrafamiliales sur les 235 CJSE ayant pris fin en 2022**

> **170 CJSE concernent des violences intrafamiliales sur les 273 CJSE ayant pris fin en 2021**

Sursis probatoire

53 nouvelles mesures en 2022 contre 41 en 2021

Les Juges de l'Application des Peines sont venus à deux reprises à notre rencontre pour des temps de travail et de partage autour de la mesure de sursis probatoire. Les sujets autour de l'indemnisation des victimes et le contenu des rapports ont pu être abordés.

Les mesures de sursis probatoire confiées au secteur associatif habilité permet l'optimisation de l'accompagnement après un CJSE qui s'inscrit dans la continuité la réactivité.

Le placement à l'extérieur (PE)

4538 journées réalisées en 2022 (2021 : 4234)

79 nuitées : permission de sortie (2021 : 74)

33 personnes accompagnées en 2022 (2021 : 36)

23 personnes nouvellement admises en 2022 (2021 : 23)

19 personnes qui ont terminé la mesure en 2022 (2021 : 23)

73,13% Taux d'occupation (2021 : 68,23%)

Nombre de révocation : 5 révocations

Sur l'ensemble des personnes accompagnées :

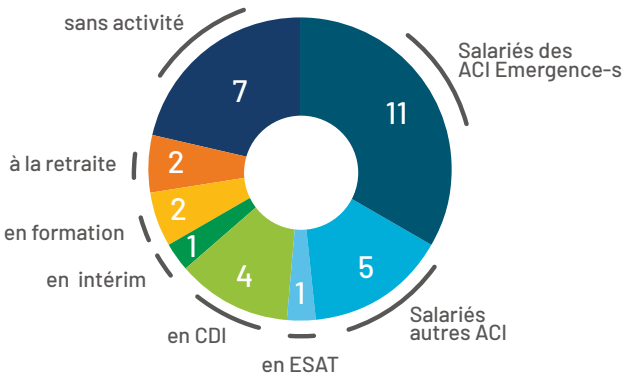

Sur les personnes ayant fini leur mesure de PE :

> **3** admissions sur les places insertion CHRS des sources

> **3** départs logement privé

> **1** départ logement public

> **3** départs en résidence sociale

> **5** hébergements en famille ou amicaux

L'année 2022 est l'année de l'expérimentation de la mixité pour le placement à l'extérieur au sein du CHRS la résidence des Sources. Ainsi, deux femmes ont bénéficié de cette mesure d'aménagement de peine après un temps d'incarcération à la maison d'arrêt de Rouen. Leur intégration au sein du collectif n'a pas posé de difficulté. L'une de ces femmes a mis à profit son expérience de coiffeuse sur des temps de weekend auprès des autres résidents. L'expérience est sans aucun doute à renouveler.

Toujours dans un souci d'individualisation des parcours des personnes placées sous-main de justice, 2 nouveaux appartements conventionnés ALT ont été captés portant ainsi à 4 logements pour le placement à l'extérieur.

Interview de Karine PICOT psychologue

« De l'obligation de soin au prendre soin de soi dans le cadre du PEX »

Le suivi psychologique post-carcéral est en lien direct avec celui déjà entamé en détention, même si, sa motivation et son cadre diffère.

En effet, celui du milieu fermé sera tantôt présenté comme uniquement intéressé par le bénéfice possible de remise de peine, ou présenté comme un espace de parole qui a permis à la fois un travail sur les faits et un soutien, face à la dureté de la vie en détention. Rien d'obligé alors, dans une initiative volontaire avec une motivation certaine.

Dans le cadre du PEX, le suivi psychologique est inscrit comme une obligation de soins. Pour la plupart des personnes placées sous-main de justice accueillies il s'agira de se conformer à la demande pénale dans une compréhension qui sera évoquée comme évidente, en lien avec les faits, nécessaire, identifiant des besoins, ou sans utilité.

L'un des premiers objectifs du psychologue dans ce cadre obligatoire sera de travailler sur l'adhésion au soin, donnant une tout autre tonalité à cet espace de parole proposé. L'un des premiers pas vers l'adhésion sera de l'inclure dans la globalité de l'accompagnement proposé : un accompagnement socio-psycho-judiciaire.

Pour adhérer au soin, il faudra être disposé au changement. Provoquer cette dynamique reste complexe chez des personnes qui souvent, ont adopté ce type de comportement délinquantiel et/ou criminel depuis de très nombreuses années comme un fonctionnement intrinsèque.

Adhérer, appelant alors l'engagement, est une étape conséquente psychiquement. En effet, les personnes s'engagent dans un travail de prise de conscience de ce qui fait obstacle chez eux et vient les mettre en difficulté. Cet espace sera pour certains la première mise en lumière de leurs compétences et capacités à pouvoir "faire autrement" et, la première proposition qui leur sera présentée de prendre alors soin d'eux.

Si nous présentons cette obligation comme un soutien réel dans le cadre d'un accompagnement, il est impératif et patent que celui-ci ne s'interrompe pas simultanément avec la levée d'écrou, mais bien que l'arrêt soit progressif. Une attention que le psychologue portera à chacune des personnes en fin de parcours.

Le Centre de Prise en Charge des Auteurs de violence conjugale (CPCA)

L'année 2022 est la première année d'activité pleine pour le CPCA. De ce fait, il est difficile de comparer les chiffres avec l'année précédente. Deux groupes fonctionnent quasi en permanence de façon parallèle.

34 personnes orientées en 2022

Age

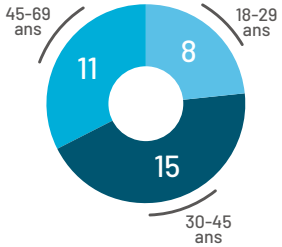

CSP

> **1** retraité
> **1** profession intermédiaire
> **2** artisans commerçants
> **12** sans activité
> **1** contrat court
> **14** employés
> **3** non renseignés

Situation conjugale

> **15** célibataires
> **10** en union libre
> **5** mariés
> **1** pacsé
> **3** non renseignés

> **29** ont des enfants, **2** sans enfant et **3** non renseignés

Type d'orientation

> **14** en présentenciel

> **17** en postsentenciel

> **3** volontaires

138
entretiens réalisés

62
séances dispensées

Phrases des participants lors de bilans de fin de parcours :

« Avant j'avais toujours le dernier mot, maintenant avec les séances, je discute »
« Maintenant, on voit la fumée avant le feu »
« Je craignais que ce soit intrusif, mais ça a été instructif »
« On ne se sent pas jugé par les professionnels, c'est plus facile pour parler »

La problématique des violences conjugales et des violences faites aux femmes

Il apparait transversale à l'ensemble du pôle justice et plus largement à tous les pôles de l'association.

Dates à retenir

25/11/2022

Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Fin 2022

L'association accueille dans ses locaux la nouvelle **unité thérapeutique pour les auteurs de violences conjugales (UTAC).** L'équipe est composée d'une psychologue, d'un infirmier et d'un psychiatre. Un travail qualitatif de partenariat s'instaure avec l'équipe du SSJ. Cette prise en charge, dans des délais brefs, permet de poser un diagnostic et de mettre en place des soins. Les consultations auprès de l'UTAC peuvent s'effectuer en complémentarité du travail engagé lors des séances de groupe du CPCA.

Les Travaux d'Intérêt Généraux (TIG)

L'habilitation du tribunal d'instance permet à Emergence-s de recevoir des personnes condamnées à une peine de travail d'intérêt général. Après un entretien tripartite entre le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation et un encadrant cuisine, la personne condamnée à des heures de TIG intègre alors les équipes de cuisine. Cette alternative à la détention peut favoriser la réinsertion sociale et professionnelle.

En 2022, la cuisine des Tilleuls n'a pas accueilli de personnes en TIG.

2021

40

personnes pour **3741 heures** réalisées

2022

26

personnes pour **2068 heures** réalisées au sein de la cuisine des Cèdres

Interview d'un partenaire clé du CPCA, l'association la Boussole : Nora Merabet, assistante sociale

L'association la Boussole est l'un des intervenants du CPCA. Il n'est pas rare que les violences conjugales s'exercent dans un contexte de consommation notamment à l'alcool. La Boussole est amenée à animer une ou deux séances par cycle sur les conduites addictives.

« La Boussole intervient dans les séances du CPCA depuis deux ans sur les modules relatifs à l'addiction. Les séances co-construite lors de la création du projet, sont adaptées à l'ensemble des participants, qu'ils se reconnaissent ou non comme consommateurs.

L'organisation des séances nous permet d'intervenir dans un cadre sécurisant pour tous.

Nous avons voulu nos interventions interactives et participatives. Le support du jeu permet aux personnes de parler plus aisément de leurs représentations en lien avec les addictions mais aussi parler d'eux et de leurs pratiques anciennes ou actuelles. Ainsi, ils peuvent mieux appréhender les passages à l'acte que les consommations peuvent induire et de faire des liens entre les émotions et l'usage de substances psychoactives. L'organisation des séances, les bilans d'étapes et les informations sur les groupes nous permettent d'ajuster nos interventions. La collaboration constante avec la coordinatrice assure de pouvoir mener nos interventions au plus près des besoins et des personnalités présentes dans le groupe.

Les bilans réguliers avec les différents intervenants du CPCA sont une richesse. Les échanges permettent réellement de voir l'évolution et de confirmer l'intérêt de ce module pour les auteurs de violences. »

Perspectives

Création de places d'hébergement pour les auteurs de violences conjugales

Lorsqu'un individu est mis en cause ou condamné dans le cadre de violences conjugales, l'éviction du domicile est souvent prononcée par le magistrat. Cette mesure permet notamment à la femme et aux éventuels enfants de se maintenir dans le logement familial. Afin de préserver la sécurité et la protection de la victime, l'auteur doit pouvoir bénéficier d'un hébergement stable. Cela contribue également à la prévention de la récidive. A la sortie de garde à vue, les auteurs peuvent être accueillis dans un cadre familial ou amical. Cet étayage peut vite présenter ses limites. En effet, l'hébergement chez un tiers ne favorise pas une distanciation et une prise de conscience en lien avec des faits de violences conjugales. Les violences commises peuvent être banalisées. L'association Emergence-s, forte de son expertise et expérience, tant au niveau logement/hébergement, qu'au niveau de l'accompagnement des publics sous-main de justice, porte le projet de création d'un dispositif d'hébergement pour l'éviction des auteurs de violences conjugales afin de répondre à un besoin sur le ressort du tribunal judiciaire de Rouen.

Permanence sociale à la maison d'arrêt de Rouen

Une demande financement auprès du SPIP 76 a été déposée. L'objectif général est d'éviter que l'incarcération entraîne de lourdes conséquences sur l'insertion vers le logement en utilisant le temps d'incarcération pour faire un état du budget et des dettes afin de mettre en place des actions de régularisation.

Rapprochement avec Inser Santé

Dans le cadre du rapprochement à venir entre Inser Santé et Emergence-s, la transversalité des compétences de l'ensemble des professionnels est une plus-value dans l'accompagnement des personnes sous-main de justice. La problématique addictive peut être un facteur déclenchant lors d'un passage à l'acte. Favoriser une prise en charge de la question des addictions dans le cadre des mesures socio-judiciaires répond à une obligation mais permet également de renforcer cet accompagnement spécifique en contribuant à la prévention de la récidive.

La vie associative
Plus qu'une action, un projet...

Le Conseil d'administration

Président
BASSET François

Vice-président
COMPERE Cyrille

Secrétaire
LELAIT Martine

Secrétaire adjointe
DENYS Clothilde

Trésorier
SERRE Francis

Trésorier adjoint
ALEXANDRE Eric

Membres du bureau
DELAUNAY Lucien
MASSE Philippe

Christian ALEXANDRE
Benjamin BOTTOIS
Marie-Paule BOUHELIER
Pierre CONIL

Jacques EMIN
Christine LE FRECHE
Remy LEMAIRE
Philippe MONNIER

François NICOLAS
Catherine YACONO

Les commissions de travail

La commission patrimoine

Pilotage :
Cyril COMPERE
Ludovic BEZAULT

4 rencontres

La commission finances

Pilotage :
Francis SERRE
Ludovic BEZAULT

4 rencontres

La commission vie associative

Pilotage :
François BASSET
Olivier ADAM

2 rencontres

La commission « le public au cœur de nos métiers »

Pilotage :
Lucien DELAUNAY
Farida MOUDA

4 rencontres

La commission Innovation

Pilotage :
François BASSET
Farida MOUDA

2 rencontres

La commission communication

Pilotage :
Clotilde DENYS
Farida MOUDA

4 rencontres

La gestion et le développement des ressources humaines

Cartographie des métiers

Plus de la moitié des salariés de l'association sont affectés à des postes dédiés à l'accompagnement social ; parmi ces professionnels, nous retrouvons des éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de service social, conseillers en économie social et familial, conseillers en insertion professionnelle...

L'ancienneté des salariés est très hétérogène entre les pôles d'activité : 44% directeurs et des salariés des fonctions supports ont moins de 5 ans d'ancienneté tandis que près de 30% des personnes travaillant au sein du pôle hébergement-logement ont plus de 20 ans d'ancienneté.

La plupart des personnels en CDD sont recrutés dans le cadre de remplacements ou pour la réalisation d'activités non pérennes tel que l'accueil des réfugiés ukrainiens.

De surcroit, Emergence-s accompagne des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion au sein du pôle insertion sociale et professionnelle. Le graphique ci-dessous vous montre leur répartition au sein des différentes activités support. Vous pourrez remarquer que la restauration collective concentre la majorité de ces salariés. Les effectifs y sont mixtes à l'exception du chantier bâtiment et du dispositif premières heures en chantier (PHC).

Certains salariés ne sont pas qualifiés mais font preuve d'une réelle appétence pour les métiers de l'accompagnement ; c'est la raison pour laquelle la formation professionnelle continue occupe une place importante dans la politique RH de l'association.

Les personnels féminins sont largement majoritaires au sein des équipes éducatives de jour et du personnel paramédical ou administratif mais sont absents des équipes éducatives de nuit.

Effectifs de l'association

Au 31 décembre 2023, l'association comptait 205 salariés en CDI représentant 196.5 équivalent temps plein. Près de 60% d'entre eux ont plus de 45 ans et 28% ont plus de 55 ans. Seulement 25% des salariés ont moins de 40 ans ; Emergence-s connaît donc, comme de nombreuses organisations, un vieillissement de ses effectifs qui nécessite de travailler son attractivité auprès des plus jeunes et pose la question de la transmission des compétences.

Le développement des compétences par le plan de formation adaptée

La formation professionnelle continue est une composante essentielle dans la politique RH de l'association. Le plan de formation s'articule autour de cinq axes développant des compétences

1. En lien avec les spécificités des publics,
2. Transverses aux métiers de l'intervention sociale,
3. Transverses aux autres métiers (hors travail social),
4. Dans le champ de la prévention des risques
5. Qualifiantes.

Afin que le plan de formation concilie au mieux les besoins institutionnels, en lien avec l'évolution des actions déployées et les souhaits des salariés, un système d'information ressources humaines (SIRH) a été mis en place permettant à chaque salarié de formuler des souhaits de formation à tout moment pour élaborer le plan de formation de l'année suivante. Sur l'année 2022, 7870 heures de formation ont été réalisées alors que le plan de formation en prévoyait 7249 ; soit un taux de réalisation de 109%.

Le financement de nos actions

L'ensemble des actions menées par l'association Emergence-s est déployé sur le territoire de la Seine-Maritime. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions proviennent principalement de financements publics.

La répartition du budget

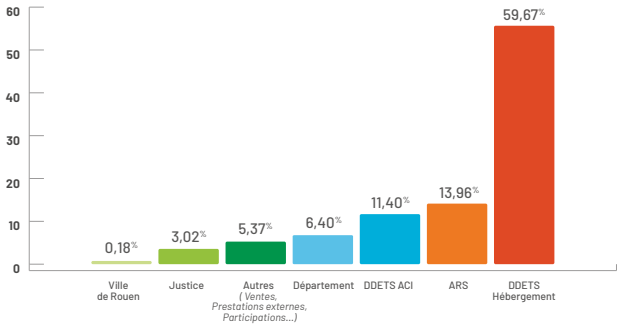

La répartition des charges par champ d'activité en 2022

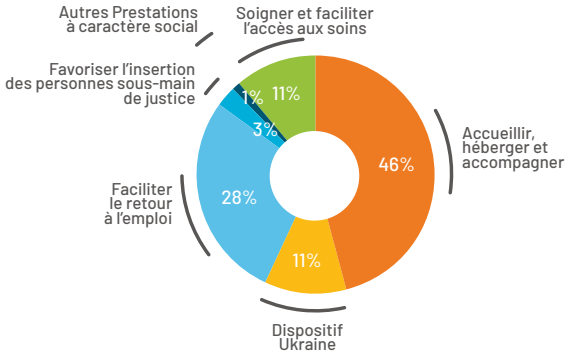

11 117 KE
Masse salariale

3 416 KE
Charges structures

5 157 KE
Charges variables

La Communication

Axe du projet stratégique de l'association, Emergence-s a déployé sa stratégie de communication 2021-2023 qui se donne pour objectifs de :

> Informer sur le rôle mené par Emergence-s sur la lutte contre la pauvreté et la précarité

> Transmettre les valeurs associatives en matière d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion et de précarité

> Générer des opportunités en matière de coopération

C'est dans cette dynamique que plusieurs travaux ont rythmé l'année 2022 :

L'élaboration du nouveau site internet

La création d'un site internet représente une étape importante dans le développement de notre association et l'évolution de notre expérience en ligne. C'est un moyen efficace de se connecter avec un public plus large, d'améliorer la visibilité de nos activités et de faciliter l'accès à l'information.

Le nouveau site internet a été conçu dans le but de fournir aux visiteurs une interface conviviale et intuitive. Les utilisateurs pourront naviguer facilement à travers les différentes sections et trouver rapidement les informations recherchées. De plus, le site est compatible avec une large gamme d'appareils, y compris les smartphones et les tablettes, pour une accessibilité maximale.

La création de ce nouveau site internet marque une étape passionnante pour notre engagement associatif en permettant de valoriser la pluralité des activités associatives.

La vidéo : la promotion de l'association Emergence-s

Quoi de mieux pour promouvoir l'activité de l'association Emergence-s en deux minutes qu'une vidéo dynamique et captivante ? La vidéo promotionnelle un moyen puissant de capturer l'attention du public cible et susciter l'intérêt et l'engagement. Large portée et facile à partager, les vidéos sont facilement partageables sur les plateformes de médias sociaux, les sites web et les applications de messagerie.

C'est dans une logique d'une transmission d'émotion et d'histoire que la vidéo promotionnelle de l'association raconte l'ensemble des activités déployés au quotidien par les professionnels engagés et investis dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Cette vidéo a été réalisée en associant administrateurs bénévoles et salariés pour valoriser l'engagement et l'implication associative d'Emergence-s sur le territoire.

319 vues

11 h de visionnage

Le lancement du journal interne : Nouvelles Emergence-s

En juin 2022 est apparu le premier journal interne de l'association Emergence-s. Bien plus qu'un simple publication, Nouvelles Emergence-s est un outil de notre association qui met en valeur les réussites, les idées et les initiatives de l'association. Il a été créé dans le but de renforcer les liens entre les membres de l'association (salariés, bénévoles), de favoriser le partage d'information et de fournir une source d'inspiration pour tous.

Structuré en plusieurs partie, Nouvelles Emergence-s a permis de communiquer sur plusieurs sujets, notamment :

> **Les actualités institutionnelles** : Avancée des travaux de l'extention de la pension de famille et résidence accueil au domaine des Tilleuls, le dispositif d'accueil des déplacés ukrainiens,

> **Un dossier thématique** : Les fonctions support

> **Un focus** : l'action Questions Réponses Santé avec l'interview de Florence CORDONNIER

> **Un regard sur** : Bruno et Arlette, équipe historique du Lien

> **Les flashs infos par secteur d'activité**

Une présence toujours aussi affirmée sur les réseaux sociaux

Les pages Linkedin et Facebook ont toujours autant d'importance dans la stratégie de communication d'Emergence-s.

Nombre d'abonnés en 2022

896 personnes

169 personnes

Type de post publiés en 2022

- **56%** valorisation de l'activité
- **12%** offre d'emploi
- **11%** annonce du partenariat
- **8%** promotion des pages
- **7%** littérature
- **6%** animation de séminaire

Interview de Madame Sandrine OLIVERA, partenaire de l'association Emergence-s

Ça fait plusieurs années que je travaille avec l'association Emergence-s. J'ai remarqué que la communication institutionnelle avait changé et était très dynamique, notamment quand j'ai eu plaisir de découvrir la vidéo. Votre présence sur les réseaux sociaux fait la différence car il est plus facile de suivre les actualités de l'association, et jamais mes collègues et moi-même n'imaginions que vous étiez sur autant d'activités. Le site internet est très lisible et permet d'avoir les informations essentielles. J'ai l'impression qu'Emergence-s a rajeuni !

LA RESIDENCE DES CEDRES
88, rue du Champ des Oiseaux
76000 ROUEN
Tél. **02 35 52 77 02**

LE FOYER DE L'ABBE BAZIRE
41, boulevard de Verdun
76000 ROUEN
Tél. **02 35 70 07 79**

LE LIEN
43 bis, boulevard de Verdun
76000 ROUEN
Tél. **02 35 15 98 01**

L' URAS
20, rue de Joyeuse
76000 ROUEN
Tél. **02 35 07 04 73**

LA RESIDENCE DES SOURCES
67, place Saint Paul
76000 ROUEN
Tél. **02 35 89 13 84**

LE PRE AUX LOUPS
67, place Saint Paul
76000 ROUEN
Tél. **02 76 78 16 10**

LA RESIDENCE DU ROBEC
6, rue Eau de Robec
76000 ROUEN
Tél. **02 35 00 38 00**

LE CHAPEAU ROUGE
131, rue Lafayette
76100 ROUEN
Tél. **02 32 08 16 80**

LE DOMAINE DES TILLEULS
1192, rue des Tilleuls
76970 GREMONVILLE
Tél. **02 35 95 90 60**

Emergence-s
Association d'actions sociales

bicome 06/23 Crédits photos : @AdobeStock - Bicome - Thomas Boivin